

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

27 juin 2022

I. Informations générales

Informations : Formation

Journée Fil Rouge, L'évaluation en questions, 25 mars 2022, Campus d'Orsay, 338

60 inscrits, conférence de **Sophie Kennel**, Vice-présidente déléguée à la transformation pédagogique et directrice de l'Institut de développement et d'innovation pédagogiques de l'Université de Strasbourg.

La formation "à" et "par" la recherche : une approche par compétences.

<https://www.universite-paris-saclay.fr/formation/initiatives-et-innovations-pedagogiques/journee-fil-rouge-2022-levaluation-en-questions>

Journée Innovation Pédagogique Paris-Saclay, ENS Paris-Saclay, 20 avril 2022

Quelles pratiques pédagogiques et quelles postures professionnelles dans un monde en changement ?

200 inscrits, **Geneviève LAMEUL**, Professeure des Universités en sciences de l'éducation et de la formation à l'Université Rennes 2, co-directrice du laboratoire CREAD (Centre de Recherche sur l'éducation, les apprentissages et la Didactique) et responsable du Living Lab DESIR (Développement d'un Enseignement Supérieur Innovant à Rennes)

<https://www.universite-paris-saclay.fr/journee-initiatives-pedagogiques-2022>

Journée Liaison lycée – Université, 18 mai 2022, UFR Sciences

Quels éléments positifs retenir de ces deux années particulières ?

Conférence de **Didier Paquelin**, professeur titulaire de la Chaire de leadership en enseignement sur la pédagogie de l'enseignement supérieur, Université Laval, Québec, <https://www.jlu.universite-paris-saclay.fr/>

Concours 'Mon apprentissage en 180s' 24 mai 2022 organisée par l'EUPSaclay : 10 finalistes sélectionnés dans les formations premier cycle des 3 universités pour une présentation devant un jury extérieur et 4 prix

Forum Apprentissage : 22, 23, 24 mai 2022 organisé par la Direction Formation et Réussite, sous le pilotage de Sylviane Liotenberg, chargée de mission Apprentissage et les composantes référentes des formations

Informations : Formation

Concours

« Mon apprentissage en 180 secondes »

➔ **11 finalistes** issus de formations des IUT d'Orsay, de Sceaux et de Cachan, de la Faculté des Sciences d'Orsay, des IUT de Mantes-la-Jolie et de Rambouillet, de l'UFR des Sciences de l'UVSQ et de l'UFR des Sciences et technologie de l'UEVE.

➔ **6 séances de coaching** dispensées par un professionnel pour les préparer au mieux avant la finale.

➔ **4 sponsors**

FONDATION
PARIS-SACLAY
université

PARIS
SACLAY
Communauté d'agglomération

edf

casden
BANQUE POPULAIRE

➔ **1 jury** présidé par Isabelle Demachy, Vice-Présidente Formation, Innovation Pédagogique et Vie Universitaire et composé de représentants du monde socio-économique, d'un élu et de la gagnante de la précédente édition.

Rendez-vous le mardi 24 mai à partir de 16h au bâtiment H Bar pour la grande finale !

université
PARIS-SACLAY

Informations : Formation

Forum de l'apprentissage les 23, 24 et 25 mai

Pour participer gratuitement au Forum Apprentissage et prospecter les meilleurs apprentis dans de nombreux domaines et les recevoir lors d'entretiens de recrutement en ligne.

**FORUM¹
APPRENTISSAGE**

2^{ème} édition
100% en ligne

DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY
DE BAC+1 À BAC+5

23,24,25 MAI 2022

ENTRETIENS en visio

CONFÉRENCES

MARDI 24 MAI
Finale du concours
Mon Apprentissage
en 180 secondes

Inscription sur : www.universite-paris-saclay.fr/forum-apprentissage

Pour s'inscrire : <https://www.universite-paris-saclay.fr/actualites/forum-apprentissage-2022>

Plus d'infos : forum.apprentissage@universite-paris-saclay.fr ou apprentissage@universite-paris-saclay.fr

Annual Submit : Université Européenne Eugloh



- 500 inscrits, dont 200 environ des délégations des partenaires
- Plus de 15 entreprises
- Sessions plénières et village des alliances en parallèle autour de 5 thèmes, + tables rondes (avec notamment 1 avec industriels) + docteurs entrepreneurs
- Dernière version du programme : <https://eugloh2022.universite-paris-saclay.fr/en/programme/>

Calendrier des instances Formation 2022 - 2023



Collège Master	Collège 1 ^{er} cycle	CFVU 14h – 19h	Bureau CFVU 11h -13h	Comité de direction Formation 13h – 15h
15 septembre 22		26 septembre 22	8 septembre 22	22 septembre 22
20 octobre 22*	13 octobre 22		13 octobre 22	27 octobre 2022
17 novembre 22	24 novembre 22	2 novembre 22	17 novembre 22	
		5 décembre 22		8 décembre 22
12 janvier 23*	19 janvier 23	30 janvier 23	12 janvier 23	
16 février 23			16 février 23	2 février 23
23 mars 23	16 mars 23	6 mars 23		30 mars 23
20 avril 23*	13 avril 23		20 avril 23	
18 mai 23		9 mai 23		25 mai 23
15 juin 23	8 ou 22 juin 23	26 juin 23	8 juin 23	6 juillet 23



- Demande d'ajout d'un point à l'ordre du jour (Point Formation après le point 2)
- Vote des capacités d'accueil des étudiants extracommunautaires dans les filières de santé

II. Élection des chargés de mission de la vice-présidente étudiante



La vice-présidente étudiante est assistée de trois chargés de mission élus par la Commission de la formation et de la vie universitaire, choisis parmi l'ensemble des élus étudiants de l'Université dans les conseils centraux ou de composantes sur sa proposition.

Suite à son élection le 11 avril 2022, la vice-présidente étudiante Élise Dubois propose l'élection de ses chargés de missions suivants :

Rémi BENOIT - chargé de mission Vie associative

Célian GODEFROID - chargé de mission Formation

David MUDIMULA-ONINGA - chargé de mission Santé Mentale des étudiants

VOTE

III. Instance CFVU



VOTE



Point retiré

III. Instance CFVU

3. Désignation d'un élu étudiant dans le Collège Premier Cycle



Suite à l'élection au collège premier cycle de la CFVU d'installation des élus usagers où des sièges étaient restés vacants, Célian GODEFROID propose sa candidature comme suppléant d'Élise DUBOIS

Titulaire	Suppléant
Rémi BENOIT	
Grégoire SCHUMACHER	
Paul DESSEIX	
Raphaëlle HEBERT-LAMIRAUD	
Elise DUBOIS	Célian GODEFROID
Daphné BIBOUM NOUGA	
Paul FOUACHE	

VOTE

IV. Formation



- Programmes de formation courts, évolutifs et non pérennes a priori, potentiellement distribués sur plusieurs GS et plusieurs niveaux.
- Ils complètent l'offre de niveau M et D en répondant aux besoins de compétences et connaissances nouvelles représentatives d'une valeur ajoutée spécifique Paris Saclay.
- L'étudiant doit avoir été admis ou avoir commencé un master, ou être inscrit en doctorat.
- Ces « compétences et connaissances nouvelles »
 - enrichissent le parcours diplômant de l'étudiant en relation avec une finalité établie,
 - mettent en avant des compétences transverses adossées à la recherche Paris-Saclay, en lien avec des thématiques phares, au service des enjeux sociétaux ou des besoins de compétences en R&D

IV. Formation

1. Offre de formation 2022-2023

a) Programmes transverses



Ils présentent une souplesse d'organisation, sur 1 année ou sur plusieurs ; pluridisciplinaires ou thématiques , ils peuvent prendre différentes formes.

Modalité 1	Modalité 2	Modalité 3
Le programme s'appuie sur un espace pédagogique commun constitué d'un ensemble d'activités de formation et construit sur des mentions de master et/ou inter-GS pour répondre à un enjeu ou une thématique	Le programme un parcours de formation sur une thématique transverse non encore couverte par une offre de type M ou très interdisciplinaire/pluridisciplinaire, l'ensemble ayant une visée de compétences originales	Le programme propose des compétences complémentaires ou d'ouverture à la formation
Exemple : Développement soutenable	Exemple : Sciences du patrimoine, Technologies Quantiques	Exemple : entrepreneuriat, interculturalité, soft skills, etc



Programme transverse ARRC

Modalité 2 – Programme transverse portée par la GS MRES

Nom : Diplôme d'établissement Année de Recherche en Recherche-Création (ARRC)

Porteur : FAGES Volny MCF, ENS Paris-Saclay

Référent : ENS Paris-Saclay

Opérateurs impliqués : ENS Paris-Saclay ; Département Informatique – faculté des Sciences d'Orsay

GS impliquées : GS MRES – Métiers de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur ; GS Humanités-Sciences du patrimoine

Objectif :

La recherche-création offre un cadre d'expérimentation et d'interaction entre artistes et chercheurs visant à renouveler nos manières de chercher, d'enseigner, d'explorer et de créer. Elle réunit dans un même champ les objectifs et méthodes communs à la création artistique et à la recherche scientifique. Cette formation d'une année a ainsi pour objectif l'acquisition de nouvelles méthodologies, le développement de l'autonomie, de la créativité, du travail collectif, et de la gestion de projet. Elle permet également le développement d'une réflexion critique sur le rôle des sciences et des technologies dans les sociétés contemporaines.

Public visé : Etudiants et étudiantes titulaires d'au moins une année de Master (M1 ou M2).

Effectif visé : 20



Programme transverse ARRC

Compétences :

Adossée à la Scène de recherche située à l'ENS Paris-Saclay, elle propose de plus particulièrement de développer les compétences suivantes :

- Pratique de l'interdisciplinarité
- Gestion de travail collectif par projet
- Acquisition de nouvelles méthodologies de recherche
- Maîtrise de la littérature sur les relations arts, sciences/technologies, et société
- Notions de régie de plateau, son, lumière, vidéo

Organisation : structurée en 2 semestres

- Semestre 1 : 200h de cours et projets
 - AXE 1/ PAYSAGES DE LA RECHERCHE-CRÉATION - Epistémologie, Histoire, Institutions
 - AXE 2/ INTERFACES - Corps et Robots, Sensations et Technologies, Sciences et Fictions
 - AXE 3/ PRATIQUES ET PROJETS - Méthodologie, outils, créations
 - AXE 4/ EXPÉDITIONS - Explorations, rencontres, médiations
- Semestre 2 : stage de 4 à 6 mois

Sélection des candidats : dossier puis entretien

Tarifs : montant des droits d'inscription en master + frais de formation (FI = 1 500 € ; FC = 4500€)

Nota : formation existante – diplôme d'établissement ENS Paris-Saclay



Programme transverse Bioprobe

Modalité 1 – programme issu de l'objet interdisciplinaire BioProbe

Nom : **Programme complémentaire personnalisé BioProbe**

Porteurs : Marie Erard (coordinateur de BioProbe)

Référent : Faculté des Sciences d'Orsay

Opérateurs impliqués : Faculté des Sciences d'Orsay, Faculté de Pharmacie, Faculté de médecine, ENS Paris-Saclay, IOGS

GS impliquées : GS de Chimie, GS LSH, GS de Physique, GS HEADS

Objectif :

- Bioprobe - Promouvoir des projets innovants en chimie et en physique pour l'étude de processus biologiques en milieu complexe en vue d'applications pour le diagnostic et l'imagerie.
- Le programme proposé par BioProbe fournit une expérience pratique au travers de deux stages en laboratoire de 5 à 6 mois pour comprendre ce qu'est un travail à l'interface entre plusieurs disciplines, comment chaque discipline le pose et résout les questions scientifiques associées.

Public visé : Le programme peut être envisagé entre le M1 et le M2

Effectif visé : 3



Programme transverse Bioprobe

Compétences visées : Ce programme, très interdisciplinaire, permet à l'étudiant de découvrir une autre discipline que sa discipline d'origine via l'acquisition de connaissances de base (enseignements) et de connaissance pratiques (stages). Compétences développées :

- de conception et d'élaboration de projet : identification et résolution de problèmes complexes en mobilisant son savoir scientifique et son expertise
- de mise en œuvre de projet en mobilisant des méthodes et des outils appropriés
- de veille scientifique par la recherche et l'analyse d'information

Organisation :

- 2 stages en laboratoire du périmètre de BioProbe d'une durée de 5 à 6 mois
- Le suivi de ~ 60h, 2 à 3 unités d'enseignement à l'Université Paris Saclay dans une discipline complémentaire à sa discipline initiale

Le programme s'appuie sur :

- un accompagnement individualisé par un enseignant référent assurer un suivi tout au long de l'année de formation, aider au choix des cours et orienter vers les laboratoires
- le financement des gratifications de stage versé aux laboratoires par l'OI BioProbe

Sélection des candidats :

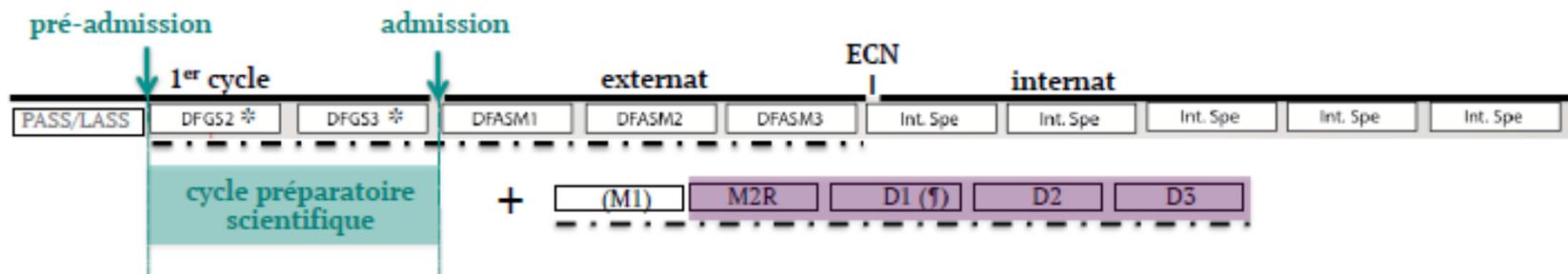
- Sur dossier et entretien ; l'étudiant doit avoir candidaté et été accepté en M2 (placé en césure)



Programme transverse AVERROES

Parcours MD – PhD Avernoès après PASS/LASS

Illustration sur le cursus médecine directement transposable au cursus en pharmacie.

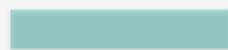


* : contenu allégé de 30 ECTS

(M1) : certaines majeures du cycle préparatoire scientifique pourraient permettre une dispense de M1

(f) M2R et PhD peuvent être dissociés

Le PhD track peut être réalisé à différents moments au cours des études de santé.

 renforcement scientifique : 60 ECTS (dont stage recherche), allègement possible en fonction du cursus en LASS

 cycle de conférences Avernoès

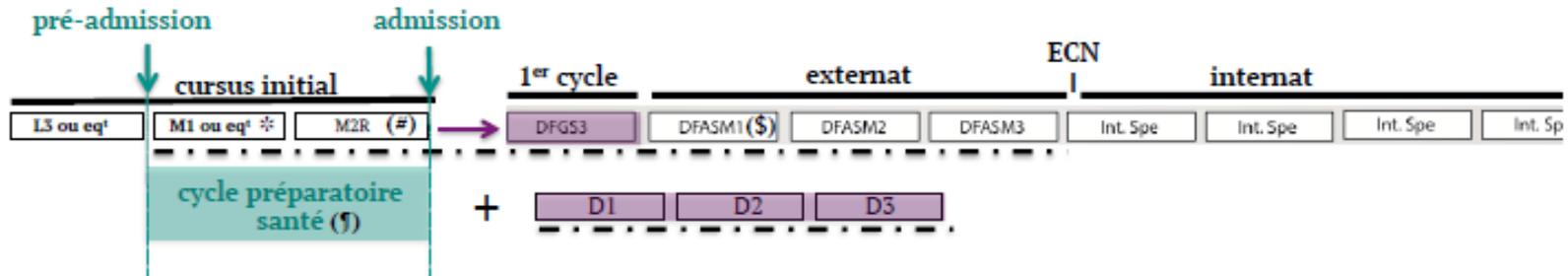
 financement de l'étudiant, de son environnement et d'une mobilité internationale



Programme transverse AVERROES

Parcours MD – PhD Averroes après passerelle

Illustration sur le cursus médecine directement transposable au cursus en pharmacie.



* : contenu allégé de 20 ECTS

(#) : M2R ou dernière année de formation d'un cycle ingénieur ayant une forte composante recherche.

(f) année de césure nécessaire dans certains cas

(\$) année rémunérée pour les normaliens-élèves (4^{ème} année de fonctionnaire-stagiaire)

Le PhD track peut être réalisé à différents moments au cours des études de santé.

 enseignements du cursus santé (pharmacie ou médecine) ≥ 30 ECTS + stage en hôpital pour médecine

 cycle de conférences Averroès

 financement de l'étudiant (dont deux contrats doctoraux spécifiques normaliens de l'ENS Paris-Saclay, un au plus pour un biologiste), de son environnement et d'une mobilité internationale

VOTE

IV. Formation

1. Offre de formation 2022-2023

b) Création, renouvellement et transformation de DU

L'université Paris-Saclay organise sous sa responsabilité, des formations conduisant à des diplômes qui lui sont propres. Les responsables de ces formations proposent leur ouverture ou leur renouvellement, à travers les composantes.

Même si le ministère peut avoir un regard attentif à l'offre de formation des Diplômes d'Universités, l'établissement en est le seul décisionnaire.

Les DU prennent parfois la forme de « DIU » : Diplômes Inter-Universités, lorsque la formation est opérée entre plusieurs établissements.

Les DU peuvent être délivrés en formation initiale :

- par exemple des DU adossés à des diplômes nationaux (*Magistères, LDD, Langues & Civilisations avec la licence Droit*),
- des formations de renforcement ou d'accompagnement (*DU 2^{nde} chance en MEEF, Compétences en Sciences, Français Langues étrangères, Préparation agrégation...*),
- ou pour proposer une offre de formation complémentaire aux diplômes nationaux.

Les DU peuvent être délivrés en Formation continue (ou de manière mixte FI-FC).

Ils constituent une large offre de formation, notamment en médecine mais aussi dans toutes les disciplines : en optométrie (UFR Sciences), Entrepreneuriat (DFR), ...

Quelques chiffres :

- Plus de 170 DU de l'université Paris-Saclay à ce jour
- Dont 140 ouverts à la Formation Continue.
- Une centaine est rattachée à l'UFR Médecine



Modalités de création/renouvellement de DU :

- La proposition émane généralement d'une composante : elle fait souvent l'objet d'un premier vote du projet en conseil de composante.
- Les dossiers sont envoyés à la DFR, ils contiennent un descriptif de la formation, son fonctionnement/déroulé, ses objectifs, l'architecture de la maquette pédagogique et une maquette financière qui calcule les coûts et recettes, en fonction de la maquette et du nombre d'étudiants.
- Les demandes d'ouverture/renouvellement sont ensuite vues dans la réunion des collèges Premier Cycle et Master (les DU n'étant pas forcément assimilables à un niveau d'études), les dossiers sont observés par des rapporteurs, membres élus des instances.
- La CFVU vote l'ouverture des DU (*titre I de l'article L712-6-1 du code de l'éducation : la CFVU est consultée sur les programmes de formation des composantes*)
- Le conseil d'administration fait le vote final pour l'établissement, et notamment pour la tarification

IV. Formation

1. Offre de formation 2022-2023

b) Création, renouvellement et transformation de DU



Type de demande	Nom	Rattachement	Ouverture à compter de 2022/2023
RENOUVELLEMENT	« Génétique et Reproduction » du diagnostic génétique des infertilités et préconceptionnel-préimplantatoire-prénatal à la prise en charge des patients.	UFR de Médecine	5 ans
RENOUVELLEMENT	Approfondissement du traitement de l'infertilité	UFR de Médecine	5 ans
RENOUVELLEMENT	Cancérologie Pédiatrique	UFR de Médecine	5 ans
RENOUVELLEMENT	Carcinologie cervico faciale	UFR de Médecine	5 ans
RENOUVELLEMENT	Coordination et Santé Connectée	UFR de Médecine	5 ans
RENOUVELLEMENT	Défaillance Hémodynamique de l'enfant et du nouveau-né	UFR de Médecine	5 ans
RENOUVELLEMENT	Diplôme Universitaire Européen Cancers Hépato-Bilio-Pancréatiques : Stratégies Onco-Chirurgicales - European Hepatic Pancreatic and Biliary Cancers : Onco-surgical Strategies	UFR de Médecine	5 ans
RENOUVELLEMENT	Douleur en oncologie	UFR de Médecine	5 ans
RENOUVELLEMENT	Endocrinologie et diabétologie de l'enfant	UFR de Médecine	5 ans
CREATION	Ethique en procréation et périnatalité	UFR de Médecine	5 ans
RENOUVELLEMENT	Etude approfondie des polyarthrites et maladies systémiques	UFR de Médecine	5 ans
RENOUVELLEMENT	Le sommeil et sa pathologie	UFR de Médecine	5 ans
RENOUVELLEMENT	Médecine du Sommeil et Vieillesse	UFR de Médecine	5 ans
CREATION	Médecine Manuelle et Ostéopathie Médicale	UFR de Médecine	5 ans
RENOUVELLEMENT	Neuropathies périphériques	UFR de Médecine	5 ans
CREATION	PASSEPORT - Parcours de soins en santé respiratoire, dépistage du cancer du poumon et des comorbidités liées au tabac	UFR de Médecine	5 ans
RENOUVELLEMENT	Pathologies médico-chirurgicales de la moelle épinière	UFR de Médecine	5 ans
RENOUVELLEMENT	Pédagogie médicale	UFR de Médecine	1 an
RENOUVELLEMENT	Perfectionnement en orthogénie	UFR de Médecine	5 ans
RENOUVELLEMENT	Prise en charge de l'infection par le VIH	UFR de Médecine	5 ans
TRANSFORMATION	Sécurité des patients en établissement de Santé et risques associés aux soins	UFR de Médecine	5 ans
RENOUVELLEMENT	Statistique et sciences de la vie	UFR de Médecine	5 ans
RENOUVELLEMENT	Tabacologie et aide au sevrage tabagique	UFR de Médecine	5 ans
RENOUVELLEMENT	Traumatismes graves : prise en charge des 24 premières heures	UFR de Médecine	5 ans

IV. Formation

1. Offre de formation 2022-2023

b) Création, renouvellement et transformation de DU

Type de demande	Nom	Rattachement	Ouverture à compter de 2022/2023
RENOUVELLEMENT	La dermo-cosmétique et ses produits	UFR de Pharmacie	5 ans
RENOUVELLEMENT	Pathologies infectieuses : prévention, vaccination et traitement	UFR de Pharmacie	5 ans
RENOUVELLEMENT	Préparation à l'exercice officinal	UFR de Pharmacie	5 ans
RENOUVELLEMENT	Sport-sante- conduites dopantes et dopage	UFR de Pharmacie	5 ans
RENOUVELLEMENT	Data Analyst	UFR des Sciences	5 ans
RENOUVELLEMENT	Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant	UFR des Sciences	1 an
CREATION	Opticien en Mobilité	UFR des Sciences	5 ans
RENOUVELLEMENTS	Entrepreneuriat (ENT) Création et Développement de startups innovantes (CDSI) Entrepreneuriat, Droit et Digital (EDD) Intrapreneuriat (INTRA)	DFR	5 ans
RENOUVELLEMENT	PeiP-Douala	Polytech	2 ans

VOTE



BUT – IUT Sceaux

- BUT Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA) (spécialisation à partir du S3) – en FI et en FA à partir de la 2^{ième} année pour certains parcours.
 - Gestion comptable, fiscale et financière (FA)
 - Gestion et pilotage des Ressources Humaines (FA)
 - Gestion, entrepreneuriat et management d'activités
 - Contrôle de gestion et pilotage de la performance
- Techniques de Commercialisation (TC) (spécialisation à partir du S3) – en FI et en FA à partir de la 2^{ième} année pour certains parcours
 - Marketing digital, e-business et entrepreneuriat (FA)
 - Business international : achat et vente
 - Marketing et management du point de vente (FA)
 - Business développement et management de la relation client (FA)
 - Stratégie de marque et événementiel (FA)



BUT – IUT Cachan

BUT Génie Mécanique et Productique (spécialisation en S3) – FI et FA en BUT 2

- Innovation pour l'industrie
- Management de process industriel
- Simulation numérique et réalité virtuelle

BUT Génie Electrique et Informatique Industrielle (spécialisation en S3) - en FI et en FA dès la première année

- Electricité et maîtrise de l'énergie
- Automatismes et informatique industrielle
- Electronique et systèmes embarqués



c) Déploiement du BUT : mise en place de la deuxième année

BUT – IUT Orsay

- BUT Chimie (spécialisation à partir du S3 (à vérifier 1 maquette versus affichage parcoursup) – en FI et en FA à partir de la 2^{ième} année (1 maquette S4 alternance ?)
 - Analyse, contrôle qualité, environnement
 - Synthèse
 - Chimie Industrielle
- BUT Mesures Physiques (spécialisation à partir du S3) – en FI et en FA dès la première année.
 - Techniques d'Instrumentation
 - Matériaux et Contrôles Physico-Chimiques
 - Mesures et Analyses Environnementales
- BUT Informatique (spécialisation à partir du S3 (à vérifier 1 maquette versus affichage parcoursup) – en FI et en FA à partir de la 2^{ième} année (pour le parcours A avec option marketing, option maths pour ingénieur)
 - Réalisation d'applications : conception, développement, validation (Parcours A ?)
 - Administration, gestion et exploitation des données (Parcours C)

IV. Formation

1. Offre de formation 2022-2023

d) Évolution de l'offre de formation (Premier Cycle et Master)



Ouverture à l'apprentissage : M2 Droit des activités aéro-spatiales et des télécommunications

Fiche identité de la Formation	
Graduate-school (la ou les)	Droit
Mention (la ou les)	Droit international et européen
Niveau	M2
Intitulé	Droit des activités aéro-spatiales et des télécommunications
Référent (établissement)	Faculté DEG
Opérateurs	Faculté DEG
Partenaires (le cas échéant)	Isae-Supaéro
Responsable de la formation	Philippe Achilleas
Capacité d'accueil	24
Lieux de formation	Fontenay/Sceaux – Paris - Toulouse
Objectif de la formation	Former des spécialistes en droit et politique des industries technologiques et stratégiques (aéronautique-espace-numérique)
Positionnement dans l'offre existante	Aucun M2 équivalent en France. 4 Masters équivalents en Europe (2 espace et 2 télécoms)
Pré-requis	M1 Droit ou diplôme équivalent, y compris de grande école



Ouverture à l'apprentissage : M2 Droit des activités aéro-spatiales et des télécommunications

Le M2 DAST a été créé il y a 20 ans à la demande des professionnels pour accompagner l'essor de deux industries naissantes en France et en Europe : l'espace et les télécommunications. Il a été étendu à l'aéronautique par la suite. Il représente l'un des quatre piliers de la politique de l'Université pour promouvoir l'enseignement et la recherche autour de ces thématiques en France. Les trois autres piliers sont : une équipe de recherche (Idest), une Chaire financée par Airbus et Orange et un GIS avec le CNES.

- Passage en alternance il y a 5 ans pour répondre aux besoins des partenaires : contrat de professionnalisation
- Basculement en apprentissage à la demande des entreprises partenaires, notamment Orange et Safran
- En offrant une formation en apprentissage, l'UPS se distingue des deux autres universités proposant un master en droit de l'espace en Europe (Leiden et Luxembourg) qui n'ont pas le tissu de partenaires nécessaire à une telle formule.

IV. Formation

1. Offre de formation 2022-2023

d) Évolution de l'offre de formation (Premier Cycle et Master)



Ouverture à l'apprentissage : M2 Droit des contrats d'affaires

Fiche identité de la Formation	
Graduate-school	Droit
Mention	Droit des affaires
Niveau	M2
Intitulé	Droit des contrats d'affaires
Référent (établissement)	Université d'Evry
Opérateurs	Université d'Evry
Responsable de la formation	Dimitri Houtcieff
Capacité d'accueil	25
Lieux de formation	Université d'Evry
Objectif de la formation	Donner les compétences pratiques et théoriques nécessaires pour exercer la profession d'avocat, notamment en droit des affaires, ou pour intégrer une fonction à responsabilité dans un service juridique
Positionnement dans l'offre existante	La formation existait sans alternance
Pré-requis	M1 de droit privé ou public ou M1 de droit des affaires



Ouverture à l'apprentissage : M2 Droit des contrats d'affaires

L'ouverture en apprentissage poursuit un mouvement initié depuis longtemps dans cette formation.

Depuis son origine, en 2007, ce Master exige en effet des étudiants un stage de six mois. Cette exigence avait cependant l'inconvénient de ne pas permettre un suivi efficace de la formation des étudiants en entreprise, le stage étant organisé après la fin des cours. Le passage à l'apprentissage permettra ainsi de renforcer les liens entre les formations théoriques et pratiques.

La formation professionnelle des étudiants – et leur « employabilité » - devrait en ressortir notablement renforcée.



Campagne « Master »

Objectif : recueillir les modifications des maquettes de formation, tant du point de vue des contenus que de la structure ou encore des modalités de contrôle des connaissances ; organisation en modifications majeures, mineures selon nécessité de validation par le référent et comité de mention

Modification mineure :

- **Modification de maquette mineure :**
 - Adaptation des syllabus, titre d'une UE, changement de volume horaire sans changement de coût équivalent TD, mutualisation d'UE entre parcours
- **Modification des modalités de contrôle :**
 - Changements au niveau de la répartition des ECTS, répartition des UE par bloc, nombre de blocs.
- **Modification d'éléments d'affichage Web**

Modification majeure : toute autre modification

- **Modification de maquette majeure**
 - Variation de l'engagement des opérateurs, ajout d'UE, **changement de nom**
- **Modification de la structure et de l'organisation pédagogique**
 - Évolution des objectifs, nombre de parcours, **lieux de formation, responsables.**
- **Modification des contributeurs**
 - Ajout/suppression des opérateurs, changement de référent, évolution des partenariats

IV. Formation

1. Offre de formation 2022-2023

d) Évolution de l'offre de formation (Premier Cycle et Master)



Campagne « Master » : 258 demandes de modifications présentées

Contribution modifications
→ jusqu'au 29 avril 2022

Période de validation des
modifications majeures
→ référent et comité de
mention

Présentation au
collège du 9 juin
2022

mars 2022

Avril 22

Mai 22

Juin 22

Intégration des modifications
mineures au fil de l'eau
→ 90 demandes déjà effectives

→ 100 demandes de modifications
majeures

+ 68 prises en
compte en 2^{nde}
vague majeures
et mineures
toutes validées

Référent	M1	M2	Total
AgroParisTech		2	2
CentraleSupélec		1	1
ENS Paris-Saclay	5	2	7
Faculté Droit Economie Gestion	3	7	10
Faculté de médecine		1	1
Faculté de Pharmacie	1	6	7
Faculté des Sciences	12	13	25
Faculté des sciences du sport	1	2	3
UEVE	10	6	16
UVSQ	11	7	18
Total	43	47	90

Référent	M1	M2	Total
Faculté des Sciences du Sport	1	1	2
AgroParisTech	1	3	4
CentraleSupélec	2	1	3
ENS Paris-Saclay	2	2	4
Faculté DEG	3	2	5
Faculté de Médecine		1	1
Faculté de Pharmacie	1	1	2
Faculté des Sciences	20	15	35
UEVE	11	11	22
UVSQ	10	12	22
Total	51	49	100



Évolution de l'offre de formation

- Pour le 1er cycle

A partir des maquettes n-1, les responsables indiquent les modifications et renseignent un fichier de synthèse type de modifications + justification pour les demandes de modifications majeures.

<https://cirrus.universite-paris-saclay.fr/s/EpH3mmWEZCyeT5z>

La composante/UMA valident la donnée

- Environ 150 demandes de modification pour le premier cycle
- Environ 40% de modif majeures

VOTE

- modifications de maquette

VOTE

- MCC 2022/2023

En cours de construction
Un outil
EVOF

AFFICHAGE SUR SITE WEB

CIRRUS
Archivage / stockage des
documents validés

connecteurs

Fichiers
excel
Prestataire

Fichiers
cdmfr

FICHIER EXCEL

COPERNIC

- Référentiel OF Master et 1^{er} cycle
- Caractérisation OF
 - Jurys de diplomation,
 - Jurys de recrutement,
 - Jurys d'année
 - Contacts secrétariat
 - Période de candidature
 - ...

M
A
S
T
E
R

SPHINX

- Collecte Maquette
- Programmes
- MC2C Année
- MC2C UE

1^{er}
cycle

Intégration
manuelle

ROF

- Maquette
- Modélisation
- Texte (Programmes,
attendus, syllabus)
- MC2C

1^{er}
cycle

Pilotage central, équipes administratives, équipes pédagogiques, services centraux

UVSQ

UEVE

UPSaclay
centrale

ENS

APT

CS

IOGS

Schéma de l'outil futur

AFFICHAGE SUR SITE WEB

Amélioration de l'outil COPERNIC
Se baser sur cette outil et voir comment l'améliorer pour
gagner en efficacité

connecteurs

COPERNIC

Référentiel OF Master et 1^{er} cycle

- Caractérisation OF
- Jurys de diplomation, recrutement, d'année
- Capacités d'accueil
- Périodes de candidatures
- Lieux d'enseignement
- Contact scolarité

Module complémentaire à développer

Collecte Maquette
Collecte MC2C Année
Collecte MC2C UE
Suivi de l'OF (workflow de validation / alertes)

MC2C : Modalité de Contrôle des
Connaissances et des Compétences



- **Libellé de la mention en projet** : Licence d'histoire (Paris-Saclay)
- **Libellé de la mention fait-il partie de la nomenclature nationale** : oui
- **Etablissements opérateurs** : Université d'Evry-Val d'Essonne (UEVE) et Université de Versailles-Saint-Quentin (UVSQ)

- **Composantes ou établissements composantes opérateurs** : Département d'histoire de l'UEVE (rattaché à l'UFR SHS) – Département d'histoire de l'UEVE (rattaché à l'IECI – Institut d'Etudes Culturelles et Internationales).
- **Lieux** : Guyancourt/Saint-Quentin-en-Yvelines ; Evry-Courcouronnes

- **Etablissement accrédités** : UEVE / UVSQ
- **Responsable de formation (Porteur actuel du projet)** : coresponsabilité à définir
-
- **Liste des coresponsables (mention, parcours):**
 - Anaïs Fléchet (mention)
 - Julien Villain (mention)



Les étudiants qui s'inscrivent en licence d'histoire sont assurés de bénéficier d'une formation de qualité, à la fois large et généraliste.

Celle-ci, organisée autour des quatre grandes périodes historiques et de la géographie, est ouverte aux humanités et aux sciences sociales (options en histoire de l'art et de la musique, en lettres et cultures étrangères, en anthropologie, sociologie et économie).

La licence histoire procure aux étudiants un socle de connaissances et de compétences diversifié, **en termes notamment de sens critique, de capacité d'analyse, d'organisation du travail et d'aptitude à communiquer à l'écrit comme à l'oral.**



Liste des parcours types/spécialisations (L2/L3) :

- En L2, trois modules de préspecialisation sont proposés sur le site de Guyancourt : « Enseignement », « Culture et Patrimoine » et « Journalisme et monde contemporain ».
- En L3, des parcours sont proposés, avec une spécialisation par site :

Site de Guyancourt

- Enseignement
- Culture et patrimoine
- Journalisme et monde contemporain

Site d'Evry

- Histoire géographie
- Histoire et sociétés
- Histoire et sciences pluridisciplinaires



BCC et Spécialisation progressive :

- Un socle de connaissances et de compétences commun est développé dans les différents parcours de la mention (voir le tableau, Annexe 2).
- La première année est commune à tous les étudiants, la deuxième année propose une pré-spécialisation par un choix d'options au semestre 4, la troisième année est structurée autour de parcours spécifiques, permettant une spécialisation progressive de la formation.
- La maquette est organisée en bloc de compétences et de connaissance (BCC). Elle distingue :
 - Enseignements disciplinaires fondamentaux
 - Disciplines complémentaires d'appui
 - Compétences transverses et linguistiques
 - Options professionnalisantes.



Effectifs attendus :

- En L1, 300 étudiants, répartis pour moitié sur les deux sites.
- En L2, 150 étudiants dont 90 sur le site de Guyancourt et 60 sur le site d'Evry
- En L3, 120 étudiants dont 70 sur le site de Guyancourt et 50 sur le site d'Evry

Volume horaire de la formation :

	Site Guyancourt	Site Evry
S1	220 (195 pour les « oui si »)	204
S2	266 (241 pour les « oui si »)	256
S3	262	262
S4	238 à 256 selon les parcours + stage 20h	252
S5	244 à 264 selon les parcours	261 à 306 selon les parcours
S6	242 à 258 selon les parcours	252 à 270 selon les parcours
Total	1493 à 1547 selon les parcours Moyenne : 1520 heures	1487 à 1550 selon les parcours Moyenne : 1518,5 heures



Les parcours de la licence mention histoire conduiront vers les masters proposés sur les différents sites dans le cadre de la *Graduate School* Humanités-Sciences du Patrimoine :

Site Guyancourt

- Master mention Histoire Culturelle et Sociale : tous parcours de licence.
- Master MEEF (préparation CRPE et préparation CAPES Histoire Géographie) : parcours « Enseignement », « Histoire géographique », « Histoire et sciences disciplinaires »
- Master mention Culture, Patrimoine et Médiation : parcours « Culture et patrimoine », « Journalisme et mondes contemporains »
- Master mention Archives : parcours « Culture et patrimoine »



Site Evry

- Master mention Histoire, Archives et Valorisation du Patrimoine : tous parcours de licence
- Master mention Histoire Économie et Société : parcours « Histoire et société », « Histoire géographique », « Enseignement », « Journalisme et monde contemporain »
- Master MEEF1 (préparation CRPE) : parcours « Histoire et sciences disciplinaires », « Enseignement »
- Master MEEF2 (préparation CAPES) : parcours « Histoire géographique », « Enseignement »
- **L'insertion professionnelle**

Métiers de l'enseignement et de la recherche, métiers des archives, métiers du journalisme ; métiers de la documentation et des bibliothèques ; métiers du livre et de l'édition ; métiers de la médiation culturelle, de la communication ; urbanisme, aménagement du territoire, patrimoine, tourisme ; formation, de l'encadrement et des ressources humaines ; administratifs ou commerciaux ...
Concours : Fonction Publique, INSPE, écoles de journalisme.



- **Domaine** : ARTS
- **Etablissements opérateurs** : UVSQ
- **Composantes ou établissements composantes opérateurs** :
IECI (UVSQ), CRR de Versailles, Grand Parc, CRR de Rueil Malmaison, CRD de PSaclay
- **Lieux** : Versailles ou Orsay, ou Rueil-Malmaison, Paris, Guyancourt
- **Origine de la formation** : Licence MIP (Musique, Interprétation, Patrimoine)
- **Libelle de la mention actuelle** : Musicologie, parcours Musique, Interprétation, Patrimoine
- **Libelle de la mention de Licence** :
- **Mention** : **MUSIQUE ET HUMANITÉS**
- **Parcours** : **Formation supérieure de Musicien interprète (FoSMI)**
-
- Etablissement accrédités : UVSQ
- Responsable de formation (Porteur actuel du projet) : Evelyne Samama
- Liste des co-responsables (mention, parcours) :
Directeur du CRR de Versailles, CRR de Rueil-Malmaison, du CRD PSaclay



Conventionnement et Partenariats

- **Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement du supérieur public :**

Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles

Conservatoire à Rayonnement Régional de Rueil-

Malmaison Conservatoire à Rayonnement

Départemental de Paris-Saclay

Centre de formation des enseignants de la danse et de la musique (Cefedem) de Normandie

- **Accords internationaux particuliers :**

Accademia Santa Cecilia, Roma (Italie)

- **Conventionnement avec une institution privée française :**

Centre de Musique baroque de Versailles (CMBV)

Château de Versailles



- **Objectifs de la formation :**
- **La maquette de cette Licence « Musique et Humanités », formation supérieure de musicien interprète (FoSMI), conserve l'architecture de la licence MIP, « Musique, Interprétation, Patrimoine », sur laquelle se greffe un nouveau Diplôme Universitaire (dépourvu de crédits ECTS), qui doit être validé par les étudiants de la licence, conformément au caractère sélectif de cette dernière. Ce DU est dédié au renforcement des trois types de compétences (disciplinaires, complémentaires et linguistiques) de la licence et n'a aucune existence autonome.**
- La formation supérieure de musicien interprète (FoSMI) offre un enseignement équilibré, complétant une pratique artistique, instrumentale ou vocale, de haut niveau par une vaste culture humaniste, pour permettre aux futurs musiciens diplômés un exercice éclairé de leur art. Le programme englobe l'étude des patrimoines, des civilisations et des sociétés anciennes, initie à la recherche historique, musicale et littéraire et se propose de rendre compréhensible et accessible l'activité artistique et culturelle du temps présent.
- En tant qu'artistes, les étudiants diplômés bénéficient ainsi d'une culture générale historique, littéraire, complétée par la maîtrise des outils informatiques actuels. Ils sont également initiés aux moyens de s'insérer dans le paysage culturel et artistique de notre époque.



Poursuite d'étude et débouchés

- Enseignement de la musique au sein des Conservatoires, grâce à la formation supplémentaire rendue possible par convention signée avec le Centre de Formation des Enseignants de la Danse et de la Musique (CeFEDEM) de Normandie. Grâce à la convention,
- un poste de professeur d'instrument ou de chant dans un conservatoire (avec une année de plus DE)
- Master MIP (Musique, Interprétation, Patrimoine : étude de l'instrument + solide formation professionnelle, complétant les enseignements du CRR ou de l'Ecole normale de Musique de Paris, Alfred Cortot, nos deux partenaires, par des cours en organologie, en droit, en langues et en techniques de recherches musicologiques).
- La formation permet enfin une insertion immédiate dans la vie professionnelle de musicien interprète.



Description du schéma d'architecture de la formation (environ 1500 h)

Bloc de compétences disciplinaires

- « Discipline principale, instrument / voix »
- apprentissage d'un second instrument (« Basse continue / Deuxième instrument »)
- Production artistique en petites formations et grands ensembles dirigés
- une initiation à l'enseignement de la musique, complété par le stage de mise en situation professionnelle.

Bloc de compétences complémentaires (transversales et professionnelles)

- offre un éventail complet des savoirs et des savoir-faire dont l'étudiant aura besoin dans son parcours professionnel.
- enseignements dispensés par les Conservatoires de Musique concernent des disciplines de compléments indispensables comme l'écriture musicale, entre autres polyphonique, l'analyse musicale, le solfège ancien, l'écriture des traités, l'ornementation et improvisation, l'harmonie et sans oublier l'organologie, et la pratique de l'image et du son.
- pratique vocale en chorale, la direction de chœur, l'initiation au chant grégorien, ainsi que des exercices corporels, incluant la danse (de la Renaissance et baroque).
- Les enseignements prodigués à l'université forment un apport à la fois historique, littéraire, artistique et culturel, dans le cadre des « Humanités » auxquels s'ajoute l'initiation développée sur plusieurs semestres, aux techniques de l'information et de la communication.

Bloc de compétences linguistiques



Ce DU se fonde sur un renforcement des compétences fournies par l'université et les conservatoires (environ 320 heures sur les 3 ans).

UE de l'université

- Aux semestres impairs des 3 années, il s'agit d'un renforcement de la culture générale en humanités (UE « Musique, histoire et sociétés »).
- Aux semestres pairs des 3 années, il s'agit d'un enseignement d'anglais renforcé : ce module vise à compléter l'enseignement de l'Anglais musical déjà dispensé dans les programmes de l'ancienne Licence MIP en insistant notamment sur la rédaction de textes en anglais qui est désormais indispensable à la carrière de tout artiste. Cet enseignement, réparti sur trois semestres, confèrera également aux étudiants la capacité de poursuivre leurs études de Master d'interprète dans d'autres contrées. Le niveau obtenu à la fin des trois années est celui du C1.

UE des conservatoires

- Ces enseignements, dans leur ensemble, affirment le projet personnel de l'étudiant, l'ouvrent sur son environnement et favorisent son intégration professionnelle.
- Pendant les 3 années, ils sont constitués par des participations individuelles des étudiants à des master classes et à des projets artistiques.
- L2 une UE de pédagogie de la musique et en L3 des rencontres avec des artistes.

VOTE



Capacités d'accueil des étudiants extracommunautaires dans les études de Médecine et Pharmacie

Contexte : l'arrêté du 13 décembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique pour les personnes titulaires de titres ou diplômes de santé validés dans un Etat autre qu'un Etat membre de l'Union européenne, d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen, de la Confédération suisse ou de la Principauté d'Andorre ou pour les personnes ayant accompli des études en vue de ces titres ou diplômes

Cet arrêté fixe les conditions d'accès dans les études de Médecine et Pharmacie de l'Université Paris-Saclay selon le niveau d'études et des modalités d'examen. Il convient de définir la capacité d'accueil de diplômés ou étudiants extracommunautaires dans les études de Médecine et Pharmacie pour l'année 2022-2023

Sur proposition des doyens :

Etudes de Médecine : 15

Etudes de Pharmacie : 14

VOTE



AMI permanent et transversal aux différentes priorités du plan d'investissement France 2030 (<https://anr.fr/CMA-2021>)

2 Vagues : février 2022, 5 juillet 2022

3^{ème} vague annoncée pour novembre 2022

→ l'état de la thématique vis-à-vis de l'AMI : diagnostic ou projets si diagnostic existant

- Si nécessaire, 1^{ère} étape, Diagnostic Emploi-Compétences pour contribuer au déploiement d'une ou plusieurs priorités du plan France 2030, de 3 mois à 6 mois et leur coût pourra s'élever jusqu'à 200 000 €. Les projets sélectionnés verront leur coût entièrement pris en charge par la subvention.
- 2^{ème} étape : Projets de formation soutenant l'émergence de talents et accélération de l'adaptation des formations aux besoins de compétences des nouvelles filières et des métiers d'avenir
5 ans max
Plus d'un million d'euros

IV. Formation

3. Réponses de l'université Paris-Saclay aux appels à projet Formation du PIA4



Déposés en février 2022

- Intelligence Artificielle : 11,7 millions pour deux ans avec beaucoup de recrutement attendus pour la formation (Professeurs attachés, ...)
- Développement des technologies quantiques → Projet national, 56 M€ dont 11 pour l'UPSaclay Electronique (encore en cours d'expertise avec oral passé le 27/04), participation UPSaclay

En préparation pour dépôt le 05 juillet

Digital Skill French Hub : plateforme porté par INRIA et Universités, devpt de modules Formation au Numérique dans divers domaines orienté FC

5G et futures technologies de réseaux de télécommunications Formation initiale et continue

Cybersécurité (porteur : IMT, contact Saclay Louis Goubin UVSQ, Caroline Fontaine)

Ambition bas carbone pour l'ile de France (ABC Idf) avec Génie électrique - Batterie et Hydrogène

Porteur UPSaclay, avec UVSQ _ UPEC - IPP - Sorbonne université

Alimentation durable et favorable à la santé/Systèmes agricoles durables et équipements agricoles contribuant à la transition écologique

Projet piloté par INRIA Academy Formation en ligne avec implication sur le thème agriculture et agroécologie/agriculture et numérique

Programme doctoral national sur le thème « Numérique pour la transition agroécologique » (juillet visé mais peut-être novembre)

En préparation pour dépôt en novembre :

Santé numérique, Nouvel Espace, Alimentation Durable...

IV. Formation

4. Innovation pédagogique

a) Résultat de l'appel à projets Innovation Pédagogique (lauréats et montants financiers)



Objectif : favoriser les initiatives et les transformations pédagogiques en s'appuyant sur des échanges de pratiques entre équipes pédagogiques de composantes UPSaclay, UEVE, UVSQ et des établissements composantes.

Le cadre : appel annuel « innovation pédagogique » L'édition 2022, introduit par rapport à AAP 2021 deux volets : Jeux-Sérieux + TP Innovants.

Montant de l'appel

- une **enveloppe globale de 100 k€ est attribuée à l'appel à projets « Jeux sérieux »** qui vise à soutenir des expérimentations en termes de gamification technologique des pratiques pédagogiques.
- une **enveloppe globale de 650 k€ est attribuée aux 3 appels à projets simultanés « Oser », « TP Innovants » « Transformer »** qui visent à soutenir les projets de l'idée à la transformation
- Évolutions depuis le lancement de l'appel :
- Arbitrage budget Idex : enveloppe globale portée à **800k€ (+50k€)**
- Reliquat AAP 2022 EU1erC « pédagogie en présentiel » = **+100k€**, utilisable pour soutenir des projets retenus & concernant Eu1erC



Orientations et attendus prioritaires :

- Accompagner l'intégration d'outils numériques dans les activités d'enseignement et de ressources pédagogiques accessibles en dehors des enseignements
- Soutenir les pédagogies actives et les projets favorisant les apprentissages par et pour les compétences, *(Jeux) notamment au travers de la simulation de situations professionnelles*
- Soutenir les initiatives permettant l'inclusion de publics empêchés
- Soutenir les projets pédagogiques d'internationalisation.
- *(TP) La mise en œuvre de travaux pratiques à l'interface de disciplines*
- *(TP) L'acquisition de travaux pratiques de compétences pluridisciplinaires ou transversales à plusieurs disciplines ;*
- *(TP) Les travaux pratiques se réalisant en partie sous la forme de projets expérimentaux pluridisciplinaires.*
- *(Jeux) Soutenir les projets pédagogiques visant à permettre aux étudiants une meilleure auto-évaluation de leurs acquis d'apprentissage.*

Le périmètre : ces appels à projet s'adresse à l'ensemble des formations des établissements UPSaclay, UVSQ, UEVE, établissements-composantes



Jury d'évaluation des projets

- La vice-présidente Formation, Innovation Pédagogique, Vie étudiante, qui préside le jury
- Des chargés de mission Innovation Pédagogique de l'Université Paris Saclay
- De membres de la direction de l'Innovation Pédagogique de UPSaclay
- Des représentants Innovation Pédagogique (Directeurs adjoints Formation si pas désigné) des structures de coordination.
- Des rapporteurs ayant expertisé les dossiers

Rapporteurs

- 2 par dossier
- Choisi dans les experts innovation pédagogique parmi une liste constituée par les opérateurs et la DIP
- Expertise basée sur une grille d'évaluation validée par la CFVU

Modalités d'évaluation

Trois étapes :

- Les **visas** collectés par le porteur de projet avant le dépôt
- Les **expertises** par deux rapporteurs innovation pédagogique
- Les **avis** des structures de coordination (GS et Ecole universitaire)

IV. Formation

4. Innovation pédagogique

a) Résultat de l'appel à projets Innovation Pédagogique (lauréats et montants financiers)

Le jury final analyse pour chaque projet le retour des deux rapporteurs et de la structure de coordination et valide la liste des projets lauréats ainsi que leur niveau de financement par rapport à la demande.

La liste des lauréats donne lieu à un vote de validation en CFVU.

25
mars

- retour des dossiers avec visa des établissements intégrant l'avis des services de soutien

7-26
avril

- Envoi des dossiers aux GS, EUPSaclay, aux experts de l'innovation pédagogique par la DIP

13 mai

- Remontée des avis des experts et des structures de coordination

13-25
Mai

- Analyse et classement des dossiers par le jury de l'appel à projet regroupant les avis des établissements, structures de coordination et des experts

27 Juin

- Vote à la CFVU



- **Projets et évaluations**
 - 46 projets déposés
 - 45 examinés, éligibles au titre des visas requis
 - 6 Jeux-Sérieux 22 Oser 7 Transformer 10 TP Innovants
 - Budgets correspondants
 - Total : **2 221 794 €**
 - Financement demandé : **1 507 482 €**
 - 37 experts réalisant 2-3 expertises
 - 19 structures de coordination concernées, portant avis sur de 1 à 14 projets
- **Examen en jury le 25 mai 2022**
- **29 projets retenus**
 - 26 soutiens dans le cadre de l'AAP, montant global = **800 000 €**
 - 3 projets pris en charge par EU1ercyle, montant global **90 666 €**
 - Oser-08 ; Oser-09 ; Oser-14

IV. Formation

4. Innovation pédagogique

a) Résultat de l'appel à projets Innovation Pédagogique (lauréats et montants financiers)



Projets retenus –AAP 2022 (1)

N° Projet	Nom du projet	Etablissements, composantes	Soutien
Jeux sérieux-01	Jeu sérieux sur les télécoms	CentraleSupélec	47 793 €
Jeux sérieux-02	Jeu d'entreprise	UEVE	9 658 €
Jeux sérieux-03	TRAUMA PHARMACO IFSI	UFR Médecine (porteur) ; UVSQ	12 640 €
Jeux sérieux-04	Serious Game "Crise climatique", une réponse immersive entre acteurs territoriaux (M2 ACC) et startup d'Observation de la Terre (M2 Newspace)	UVSQ	34 388 €
Oser-01	NSA'muse	AgroParisTech	30 865 €
Oser-02	EASiMod (Expérimentation, Acquisition de données, Simulation et Modélisation)	AgroParisTech	49 972 €
Oser-03	English Everywhere	CentraleSupélec	41 800 €
Oser-04	Communiquer la recherche scientifique durable	CentraleSupélec	6 550 €
Oser-08	GAMIN' : Gamification de l'Apprentissage par l'iMmersioN	IUT Cachan (porteur) ; Scène de recherche	[Eu1C] 26 999 €
Oser-09	Gestion étudiante d'un laboratoire d'analyses chimiques	IUT Orsay	[Eu1C] 55 980 €
Oser-12	La dermatologie sous tous ses angles - Imprégnation iconographique et formation sur photo	UFR Médecine	17 500 €
Oser-13	Application mobile « Manuel d'oncologie »	UFR Médecine	19 920 €
Oser-14	CAROT-ÂGES (CAROTtages et prélèvements d'Archives GEologiques et paléo-environnementales)	UFR Sciences	[Eu1C] 7 687 €
Oser-17	Evolution expérimentale	UFR Sciences	17 992 €
Oser-18	L'actimétrie au service de l'évaluation et du suivi de la performance de haut niveau	UFR Sciences du Sport	62 202 €

IV. Formation

4. Innovation pédagogique

a) Résultat de l'appel à projets Innovation Pédagogique (lauréats et montants financiers)



Projets retenus –AAP 2022 (2)

N° Projet	Nom du projet	Etablissements, composantes	Soutien
Oser-19	Simulation de handicap et Parasport	UFR Sciences du Sport	44 145 €
Oser-22	Pour plus de mutualisations dans la mention lettres et langues	UVSQ	23 724 €
TPInnovant-01	PlaQ-TEQ : Platform for Quantum Technologies	ENS Paris-Saclay (porteur) ; UFR Sciences	56 200 €
TPInnovant-02	Effets des champs électriques pulsés micro et nanosecondes sur des cellules uniques et dans un microsystème dédié	ENS Paris-Saclay (porteur) ; UFR Sciences	46 064 €
TPInnovant-03	FAUCON	UEVE (porteur) ; UFR Sciences ; Polytech	16 652 €
TPInnovant-04	CAREDESK	UEVE	2 350 €
TPInnovant-08	Projet HTP	UFR Pharmacie	10 572 €
TPInnovant-09	Neurolearning	UFR Sciences	18 803 €
TPInnovant-10	Série de TPs Innovants et soutiens aux projets "Prototypage ultra-rapide de systèmes spatiaux" pour le M2 Newspace	UVSQ	48 447 €
Transformer-01	EnsPhyQII	CentraleSupélec (porteur) ; UFR Sciences ; IOGS	55 000 €
Transformer-02	Voitures autonomes 1/10ème pour l'informatique embarquée et l'intelligence artificielle	ENS Paris-Saclay (porteur) ; UFR Sciences ; IUT Orsay ; IUT Cachan ; Polytech ; UEVE ; UVSQ ; CentraleSupélec ; IOGS	44 436 €
Transformer-03	Essaimage de l'utilisation du logiciel ANSYS Granta EduPack pour le choix des matériaux	IUT Cachan (porteur) ; IUT Orsay ; UVSQ	27 648 €
Transformer-04	3 minutes médecine (3MM)	UFR Médecine (porteur) ; UVSQ	24 894 €
Transformer-05	Molécules et Matériaux pour l'Energie de Demain (MOMENTOM2)	UFR Sciences (porteur) ; IUT Orsay ; IUT Cachan ; Polytech ; UVSQ ; CentraleSupélec ; ENS Paris-Saclay ; AgroParisTech	29 784 €

VOTE

IV. Formation

4. Innovation pédagogique

b) Attribution des congés pour innovation pédagogique et congés pour projets pédagogiques



CIP

Univ. Paris-Saclay
(toutes composantes)

Tout enseignant ou
enseignant-chercheur

Projet individuel ou
d'équipe

3 à 6 mois (individuel)
4 à 6 mois (équipe)



Depuis 2019 - Calqué sur CRCT

CPP

Contingent national
(UPSay, UEVE & UVSQ)

Enseignant-chercheur
titulaire ou assimilé

Projet individuel

6 ou 12 mois

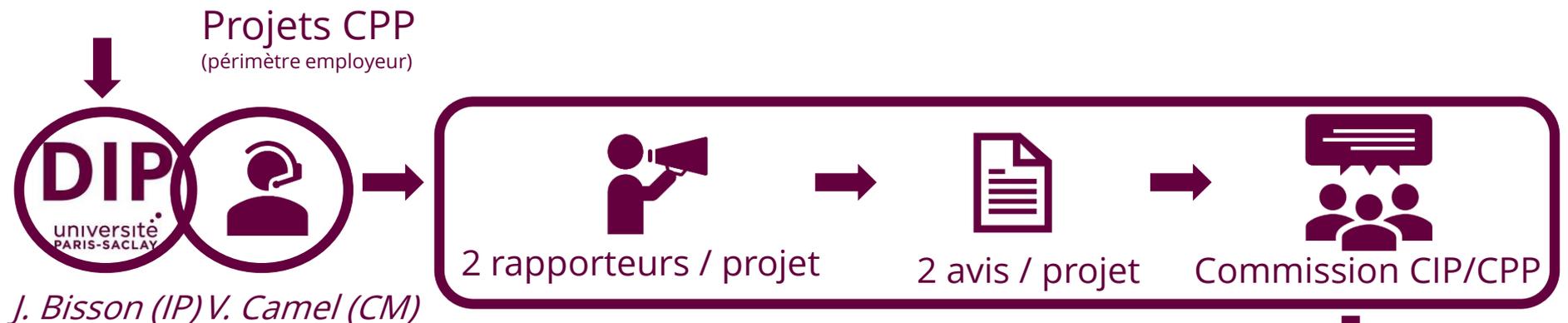
6 mois = 96 h EQTD

Total maxi : 48 mois pour CIP

IV. Formation

4. Innovation pédagogique

b) Attribution des congés pour innovation pédagogique et congés pour projets pédagogiques



Critères d'évaluation :



- Connaissance du contexte et diagnostic
- Cohérence avec la politique de l'établissement
- Nouveauté
- Valeur ajoutée du projet et retombées
- Développement académique
- Faisabilité du projet
- *Innovation pédagogique (si CIP)*

IV. Formation

4. Innovation pédagogique

b) Attribution des congés pour innovation pédagogique et congés pour projets pédagogiques



25 avril

- Envoi par mail du dossier
- Copie à la DRH / Service du personnel enseignant de la composante, établissement-composante ou UMA

15 juin

- Etude des dossiers par la Commission CIP/ CPP
- Retour des avis à la DRH & transmission aux CCSU

Fin juin &
début
juillet

- **27 juin : examen des demandes par la CFVU**
- Début juillet : examen des demandes par la CCEC
- Mi-juillet : examen par le CA

jeannie.bisson@universite-paris-saclay.fr / valerie.camel@universite-paris-saclay.fr



Accompagnement :

- *DIP*
- *Services d'appui à la pédagogie*

IV. Formation

4. Innovation pédagogique

b) Attribution des congés pour innovation pédagogique et congés pour projets pédagogiques



Type	Porteur(s)	Composante	Objet	Durée	Avis commission
CIP	PILLARD Emma KAISER Sébastien	Faculté des Sciences & du Sport	Construction d'une plateforme numérique, mise en place d'un enseignement hybride spécifique aux STAPS	6 mois (96 h)	Favorable
CIP	DARRACQ Bruno VINCKE Bastien	IUT Orsay	Cartable distant	6 mois	Très favorable
CIP	DYJA Marina CURRAN Helen	Faculté des Sciences	Création d'un module d'anglais sur le principe de la classe inversée, destiné à développer la lecture de textes longs	4 mois	Favorable
CIP	RAMAGE Marie-Joelle	Faculté des Sciences	Programmation plateforme Wims Finalisation des modules d'oxydo-réduction, d'acide-base et le module de cinétique chimique	3 mois	Très favorable
CIP	MOREAU Gregory BOUQUET Frédéric VIROULEAU Alain	Faculté des Sciences / Villebon	Enseignement distanciel vers des universités partenaires en Afrique (EDUPA)	6 mois (96 h)	Défavorable (incitation à resoumettre)
CIP (ex AaP)	Anne-Laure LIGOZAT Emmanuelle FRENOUX	Maison Doctorat / Polytech	SPOC EnFor (Environmental Footprint of Research) SPOC Impacts Environnementaux de la recherche pour les doctorants	6 mois (96 h)	Très favorable

VOTE



Bourses sortantes 2022

Décision jury V1

Niveau formation	Lauréat	Reporté sur V2	Refusé	Total
M2	20	9		29
Elève ingénieur	18	10		28
M1	13	4	5	22
DUT	10		1	11
Normalien étudiant	5	2	1	8
L3	4			4
Total général	70	25	7	102

Décision jury V2

Niveau formation	Lauréat	Refusé	Inéligible	Total
Elève ingénieur	18	29	1	48
M1	18	2	1	21
M2	18		2	20
Normalien étudiant	10	8	1	19
DUT2	11			11
L3	3			3
L2	1			1
Total	79	39	5	123

- Appel en 2 vagues
- Appel ouvert aux étudiants de 2^e année d'IUT, L2, L3, M1, M2 et élèves ingénieurs et normaliens de niveau équivalent
- Montant de la bourse 660€/mois (**22€/jour**).
- Durée maximum du financement : **6 mois**
- Bourse versée **dans son intégralité** à réception des documents demandés

225 candidatures sur les 2 vagues

→ 149 Bourses attribuées selon des critères d'excellence

IV. Formation

5. Résultat de l'appel à bourses entrantes et sortantes IDEX

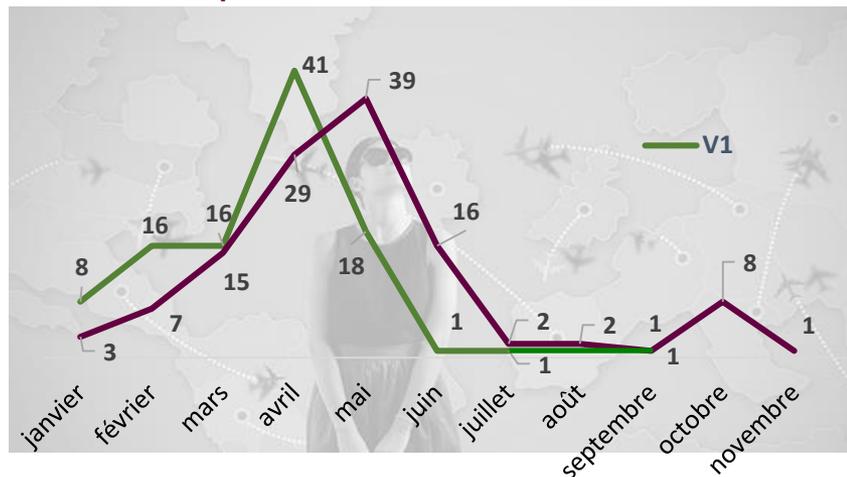


Destinations et périodes de début de stage des candidats

Pays	Nb
Allemagne	12
Canada	12
Royaume-Uni	9
Suède	8
Pays-Bas	7
Suisse	6
Espagne	5
France	4
Italie	4
Belgique	4
États-Unis	4
Portugal	3
Colombie	2
Japon	2
Togo	2
Afrique du Sud	1
Honduras	1
Pérou	1
Norvège	1
Corée du Sud	1
Cambodge	1
Islande	1
Liban	1
Israël	1
Chili	1
Émirats arabes	1
Finlande	1
Australie	1
Singapour	1
Jordanie	1
Congo RDC	1
Kenya	1
Inde	1
Irlande	1
Total	102

Pays	Nb
États-Unis	14
Espagne	11
Royaume-Uni	11
Suisse	11
Canada	10
Allemagne	9
Belgique	7
Italie	6
Suède	4
Australie	3
France	2
Irlande	3
Pays-Bas	3
Togo	3
Afrique du Sud	2
Autriche	2
Colombie	2
Danemark	2
Norvège	2
Pérou	2
Chili	1
Congo RDC	1
Corée du Sud	1
Côte d'Ivoire	1
Égypte	1
Finlande	1
Grèce	1
Honduras	1
Israël	1
Japon	1
Madagascar	1
Mexique	1
République tchèque	1
Turquie	1
Total	123

Périodes de départ des candidats





Les évolutions de l'appel 2022/2023

Sélection des candidats et évaluations des dossiers :

- Réduction du nombre de sélections qui passe de 7 à **5 candidats**
- Modification des grilles et du système d'évaluation



Les réunions de pré-classement :

- Réexaminer les dossiers dont l'écart entre les 2 notations est de 5 contre 7 points précédemment
- Répartir les candidatures en 3 catégories à l'aide d'une lettre **A** (*étudiant à retenir absolument*), **B** (*étudiant de bon niveau*) et **C** (*candidature ne pouvant être retenue*) et cela pour faire ressortir les profils d'excellence

La réunion de jury final :

- Permettre au jury d'ajuster certaines notes dans la limite de -3 à +3 points. L'objectif est de s'assurer d'une représentation minimale de lauréats par GS et d'interclasser les lauréats qui auraient la même note.
- Attribuer un bonus de 3 points pour les étudiants reconnus réfugiés
- Le nombre de lauréats par élément de formation passe de 5 à 4



Comparaison des candidatures par GS – appel 2021/2022 et 2022-2023

Graduate School	Nb	Nb
	2021/2022	2022/2023
Sciences de l'Ingénierie et des systèmes	106	81
Life sciences and Health	42	37
Physique	38	35
Informatique et Sciences du Numérique	11	19
Biosphera	9	12
Health and Drug Sciences	8	10
Chimie	12	9
Economie & Management	7	9
Géosciences, climat, environnement et planètes	6	9
Sport, Mouvement, Facteurs humains	0	9
Mathématiques	12	7
Droit	3	4
Sociologie et Science politique	4	3
Humanités - Sciences du Patrimoine	1	2
Santé Publique	0	2
Total	259	248

Appel 2022/2023 : → 248 candidatures soumises
(clôture 18/05/2022)

- La GS *Sciences de l'Ingénierie et des Systèmes* en tête avec **32,41%** des candidatures
- Forte augmentation des candidatures pour la GS *Informatique et Sciences du Numérique*
- Toujours peu de candidatures dans les GS *Droit/SHS* et *Santé Publique*



Appel 2022/2023 - décisions du jury



124 bourses ont été attribuées pour l'année académique 2022/2023

Graduate School	Lauréat	LC	LC Quota atteint	Double candidature	Retiré	Refusé	Total
Sciences-ingénierie & systèmes	14	13		1		53	81
Life sciences and Health	14	4		1		18	37
Physique	14	12			1	8	35
Informatique et Sciences du Numérique	5	6				8	19
Biosphera	3	5			2	2	12
Health and Drug Sciences	5	2	1			2	10
Chimie	4	3				2	9
Economie-Management	2					7	9
Sport-Mouvement-Facteurs Humains	2				1	6	9
Géosciences-Climat-Environ-Planètes	2	1				6	9
Mathématiques	2	1		1		3	7
Droit	3					1	4
Sociologie-Science Politique	3						3
Humanités-Sciences du patrimoine	2						2
Santé Publique						2	2
Total	75	47	1	3	4	118	248

Répartition des 124 bourses :

- **75** à l'attention d'étudiants primo-arrivants
- **1** pour 1 lauréat 2021/2022 reporté exceptionnellement sur l'année 2022/2023
- **48** bourses réservées pour les étudiants renouvelés actuellement en M1



Diplomation - réussite des étudiants promos 2019/2020 et 2020/2021

Taux de réussite des étudiants boursiers IDEX & Etudiants internationaux UPSaclay

Résultats	2019/2020		2020/2021	
	Boursiers IDEX*	Etudiants UPSaclay	Boursiers IDEX**	Etudiants UPSaclay
Admis	92%	84%	99%	82%
Non admis	8%	16%	1%	18%
Total	100%	100%	100%	100%

*88 étudiants en 2019/2020

**83 étudiants en 2020/2021

Source fichier diplomation 2019/2020 & 2020/2021 (étudiants internationaux)



Taux de réussite des boursiers IDEX :
99% en 2020/2021

28% avec mention Très bien

40% avec mention Bien

Taux de mention des étudiants boursiers IDEX & Etudiants internationaux UPSaclay

Mention	2019/2020		2020/2021	
	Boursiers IDEX*	Etudiants UPSaclay	Boursiers IDEX**	Etudiants UPSaclay
Très bien	26%	8%	28%	9%
Bien	31%	27%	40%	32%
Assez bien	28%	35%	23%	30%
Passable	7%	14%	7%	11%
Non admis	8%	16%	1%	18%
Total	100%	100%	100%	100%

*88 étudiants en 2019/2020

**83 étudiants en 2020/2021

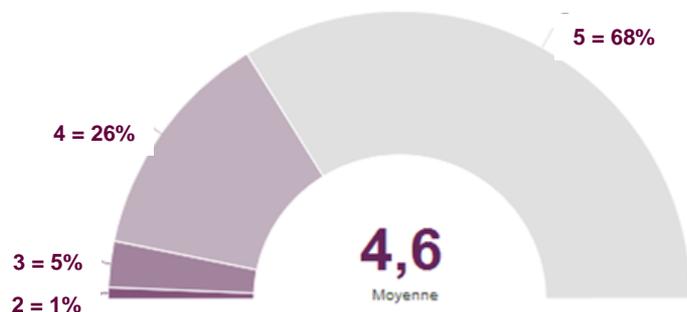
Source fichier diplomation 2019/2020 & 2020/2021 (étudiants internationaux)



Enquête insertion des diplômés boursiers IDEX promo 2020/2021

Résultats enquête insertion au 15 janvier 2022 - 76 répondants/83 contactés

68% des lauréats recommanderaient l'université Paris-Saclay (sur une échelle de 1 à 5)



Considérez-vous avoir été bien accompagné avant votre arrivée à UPSaclay ?



Considérez-vous avoir été bien accompagné pendant votre séjour à UPSaclay ?



44,16% des lauréats ne seraient pas venus sans la bourse IDEX, 42% peut-être



- Reconduction de la procédure 2020-2021 avec ajustement des questions du formulaire.
- Mise en page d'une page Web récapitulant les dispositifs existants en établissement ou composante (s'il y a), pour permettre une communication générale de l'établissement
<https://www.universite-paris-saclay.fr/engagement-etudiant>

Calendrier 2021-2022

- Remplissage du formulaire et dépôts des pièces par l'étudiant (via Formulaire web) : du 14 juin 2022 au 30 juin 2022.
- Avis du référent et commission engagement étudiant le 7 juillet 2022

Pour 2022-2023 : réforme du dispositif pour prendre en compte la circulaire vie étudiante du 23 mars 2022

Vote de la procédure 2021-2022

VOTE

IV. Formation

7. Conventions formation et internationales



SOCIETIES	L'Association accompagne la conception de ces enseignements et soutient la mise en place de certaines séances (visite et ateliers de création artistique). L'Association s'engage à sélectionner l'artiste, à assurer la médiation entre l'artiste et l'enseignant-chercheur, à coordonner l'UE avec l'enseignant référent durant le semestre, à assurer la logistique d'un atelier d'une journée dans le cadre de chaque UE.
Le Centre Briançonnais de Géologie Alpine (CBGA)	Le CBGA réalisera une session d'accompagnement des étudiants du Master 2 « Préparation à l'Agrégation SVT » de l'Université Paris-Saclay. Les 7 étudiants et les 2 enseignants qui les encadrent bénéficieront d'explications sur la géologie locale.
FLORILEGE	L'Université souhaite mettre en place des modules d'enseignement liés au Droit du numérique pour ses formations de licences MIAGE classique (20 étudiants) et en apprentissage (23 étudiants) et pour le Master ISD en apprentissage (16 étudiants) afin de fournir aux étudiants de ces formations des connaissances solides et variées, exploitables sur le plan professionnel.
LA COMPAGNIE CITAR	La licence Biologie, Chimie, Sciences de la Terre (BCST) propose une unité d'enseignement « Sciences et Société : approche par le théâtre-forum » à douze étudiants de 1ère année.
L'ÉCOLE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE L'ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE (ENSAE Paris)	La présente convention a pour objet de préciser les modalités de mise en œuvre du dispositif : <ul style="list-style-type: none"> □ d'accès en deuxième année directe du cursus ingénieur de l'ENSAE Paris pour les étudiants inscrits dans la Licence Double-Diplôme (LDD) « Economie, Mathématiques » de l'Université Paris-Saclay, après un accès en auditeur libre à des cours à l'ENSAE Paris, □ d'accès en première année du cursus ingénieur de l'ENSAE Paris pour les étudiants inscrits dans les autres Licences Double-Diplôme contenant un « Bloc de Connaissances et compétences Mathématiques » de l'Université Paris-Saclay. □ d'accès en licence de l'Université Paris-Saclay pour les élèves ingénieurs de l'ENSAE Paris
Finance et Technologie	L'Association réalisera une série d'ateliers dans le cadre de la formation des 41 étudiants de la formation susmentionnée portant sur la thématique de la création d'entreprise, avec pour objectifs : <ul style="list-style-type: none"> -Travailler en groupe, gestion de projet orientée vers la création d'entreprise. -Appréhender la démarche de création des entreprises innovantes, étude du positionnement du produit dans le, marché, montage juridique et financier.
L'Université de Rennes 1, EPSCP,	Dans le cadre de la formation en ECOLOGIE niveau Master de l'Université Paris-Saclay, Monsieur Stéphane BAZOT, enseignant chercheur à l'Université Paris-Saclay, souhaite effectuer un stage de terrain Master BEE à la Station Biologique de Paimpont. La présente autorisation est accordée du 28 mai au 4 juin 2022 (soit une durée de 8 jours).
L'ÉCOLE D'INGÉNIEURS SUP'BIOTECH (Institut Supérieur des Biotechnologies)	Sous réserve de réussir l'entretien de sélection, les étudiants du cycle Ingénieur de SUP'BIOTECH pourront suivre le Diplôme Universitaire (DU) de l'IFSBM lors de la 4ème et 5ème année du cursus de SUP'BIOTECH et grâce à un aménagement adapté de leur planning, dans la limite de 5 places ouvertes dans le DU de l'IFSBM pour les étudiants de SUP'BIOTECH.
L'Institut Polytechnique des Sciences Avancées (IPSA) + CentraleSupélec	Considérant l'intérêt des trois partenaires pour le développement de formations dans le cadre du dispositif d'harmonisation de l'enseignement supérieur, Licence-Master- Doctorat (LMD), et leur volonté de donner une forme durable à leur collaboration, la présente convention et ses annexes ont pour objet de préciser les modalités pédagogiques, et administratives de ce partenariat concernant la double diplomation pour le diplôme d'ingénieur IPSA habilité par la commission des titres d'ingénieur et le diplôme national de Master pour les parcours référencés en annexes (de 1 à 4). CentraleSupélec est l'opérateur référent de chacun des parcours pour le compte de l'Université Paris-Saclay, et effectue ce titre la gestion administrative et pédagogique de chaque parcours concerné.
L'Institut Polytechnique des Sciences Avancées (IPSA)	La présente convention et ses annexes ont pour objet de préciser les modalités pédagogiques et administratives du partenariat concernant la double diplomation pour le diplôme d'ingénieur IPSA habilité par la commission des titres d'ingénieur et le diplôme national de Master de l'Université-Paris-Saclay pour les parcours de M2 listés en annexe 1.



CANADA

Partenaire : université Laval

Type d'accord : avenant à l'accord de double diplôme master actif depuis 2015 et en cours de transformation

Opérateur UPSaclay : faculté DEG / Alexandra Bensamoun.

Contexte :

L'Université Laval ayant du mal à réaliser l'équivalence de mobilité étudiante, nous avons décidé de limiter à 5 le nombre d'étudiants Paris-Saclay partant au semestre 2 au Québec, tout en ouvrant une seconde destination, à Madrid (convention signée avec l'Université Autonome).

En substance, 5 étudiants Paris-Saclay maximum partiront au Québec et 5 en Espagne. Les partenaires nous enverront chacun 5 étudiants maximum au semestre 1.

L'avenant est signé pour 1 année : 2023/2024.



JAPON

Partenaire : université d'Osaka

Type d'accord : renouvellement d'un accord-cadre + accord d'échanges

Opérateur UPSaclay : composantes (UFR Sciences ; UFR Médecine)

Contexte :

- Renouvellement de l'accord-cadre expirant le 18 mai 2022 ;
- Mise en place d'une convention d'échanges / 3 places par an / max 12 mois.



HONG-KONG

Partenaire : Hong-Kong University of Science & Technology (HKUST)

Type d'accord : accord de double-diplôme (renouvellement précédent accord 2016-2021)

Parcours UPSaclay ouverts aux étudiants d'HKUST :

- Master in Advanced Wireless Communications Systems
- Master in Risk and Resilience Engineering and Management
- Master in Big Data Management and Analytics

Contexte :

Les étudiants inscrits dans ce programme de DD sont redevables des droits d'inscriptions dans les établissements d'inscriptions respectifs.

La nouvel accord est signé pour 5 années dans la limite d'un maximum de 5 étudiants par année et par institution.



LIBAN

Partenaire : Université Saint Joseph

Type d'accord : accord de double diplôme au niveau Master

Opérateur UPSaclay : Faculté des Sciences – Département Informatique / EC porteur : Steven Martin

Contexte : projet de codiplomation pour le Master Informatique parcours IoT (Internet of Things).

Schéma de mobilité: première année au Liban et deuxième année à Paris-Saclay. Mobilité entrante uniquement pour la période des 3 ans de la convention.

Mise en œuvre prévue pour la rentrée 2022.

Le Master IoT sera proposé en voie initiale et en voie par apprentissage.

Valeur ajoutée : attirer d'excellents étudiants libanais en Master qui pourront obtenir un financement via le contrat d'apprentissage. Ces étudiant pourront continuer en thèse. Le CFA est très favorable à cette initiative.



- Vote de l'ensemble des conventions formation et internationales

VOTE

**Commission de la Formation
et de la Vie Universitaire
lundi 27 juin 2022**

Ordre du jour

I) Informations de la présidente *(30 mn)*

II) Vie étudiante (Anne Guiochon-Mantel, Christophe Fourneau, Hervé Rivières)

1. Modification du règlement intérieur du FSDIE Social 2022-2023, périmètre des composantes universitaires - **Vote**
2. Convention de réservation de logement en résidence universitaire du CROUS de Versailles 2022-2023 - **Vote**
3. Répartition interne des quotas GUPS et Partenariat CROUS – Périmètre des composantes universitaires - **Vote**
4. Budget rectificatif de la programmation CVEC 2022 - **Vote**
5. Appels à projet CVEC – **Vote**
6. Présentation du pôle solidaire
7. FSDIE Projets, commission du 9 juin 2022
8. Convention de financement pour l'association MIAGE par l'UFR des sciences
9. Dispositif soutien étudiant pour la rentrée 2022-2023

II. Vie étudiante

II. Vie étudiante

1. Modification du règlement intérieur du FSDIE Social 2022-2023, périmètre des composantes universitaires (vote)

- Ajout de la possibilité d'abonder les fonds du FSDIE par un autre financement que la CVEC -> **Chapitre 1, article 1 ***
- Ajout d'un paragraphe sur la communication à destination des étudiants sur les dispositifs d'aide sociale -> **Chapitre 1, article 1**
- Modification des mentions liées à la composition de la commissions : membres participant ou non aux avis -> **Chapitre 1, article 2.1 ***
- Ajout d'un article sur le bilan du FSDIE Social et précisions des items demandés dans ce bilan -> **Chapitre 1, article 6 ***
- Intégration des activités de la CESF et de son impact sur les process
- Pour l'ASIU : nous proposons la modification du critère d'âge fixé à 35 ans sous réserve que la demande soit appuyée par 'une évaluation sociale et d'arguments spécifiques -> **Chapitre 2, article 2**
- Pour l'AMII : augmentation du seuil maximal du prix d'achat du matériel de 1 200€ à 1 300€ et augmentation du seuil de demande de présentation d'un avis pédagogique de 1 000€ à 1 100€ -> **Chapitre 3, article 5**

VOTE

* Ces modifications sont proposées suite à la publication de la circulaire relative à l'engagement, l'encouragement et le soutien aux initiatives étudiantes n°ESRS2206041C en date du 23/03/2022

2. Convention de réservation de logement en résidence universitaire du CROUS de Versailles 2022-2023 (information)



La convention est en cours de finalisation avec le Crous de Versailles (suite remarques du bureau CFVU), elle ne peut pas être présentée au vote.

Les principaux éléments confirmés avec le CROUS de Versailles sont les suivants :

- Concernant le contingent de places réservées :
 - **520 lits sont réservés au titre du partenariat** à destination des étudiants identifiés par les référents logement des composantes universitaires et de la DRIE et dont le profil répond aux critères de renouvellement et d'admission votés respectivement en CFVU du 14 mars et en CFVU du 19 avril 2022.
 - **80 lits supplémentaires sont réservés au titre du partenariat à destination exclusive des étudiants déplacés d'Ukraine**
- Concernant la période de réservation :
 - Les logements réservés, s'ils demeurent inoccupés le deuxième lundi de septembre (ici le 12/09/2022), seront repris en gestion par le CROUS de façon définitive pour l'année universitaire entière.

Nouveauté au niveau de la procédure : l'acquittement du dépôt de garantie devra se réaliser de manière dématérialisée sur la plateforme en ligne du CROUS et ce avant l'entrée en résidence.

II. Vie étudiante

3. Répartition interne des quotas GUPS et Partenariat CROUS – Périmètre des composantes universitaires (vote)



Répartition interne des quotas de la convention de Partenariat avec le CROUS de Versailles

1. Le périmètre d'application de la convention

Les étudiants ciblés des composantes universitaires et suivis par la DRIE :

- Pour les renouvellements :
 - Seuls les étudiants logés en résidence du CROUS de Versailles à l'issue des campagnes de renouvellement ou d'admission en 2021-2022 au titre du partenariat sont concernés par une demande de renouvellement sous quota.
 - Les demandes de renouvellement, basées sur la liste des étudiants logés, sont validées par les référents logement des composantes universitaires et de la DRIE sur base des critères de renouvellement votés en CFVU du 14 mars 2022.
- Pour les admissions :
 - Afin de bénéficier d'une place au titre du partenariat avec le CROUS de Versailles, les étudiants ciblés sont identifiés par les référents logements de l'université. Ces derniers transmettent un lien vers un formulaire de gestion aux étudiants qui répondent aux critères d'admission votés en CFVU du 19 avril 2022.
 - Les demandes recensées au niveau de ce formulaire et validées par les référents logement sont ensuite adressées par la DVEEC à destination du CROUS de Versailles.

3. Répartition interne des quotas GUPS et Partenariat CROUS – Périmètre des composantes universitaires (vote)



Répartition interne des quotas de la convention de Partenariat avec le CROUS de Versailles

1. Le périmètre d'application de la convention (suite)

Les secteurs et les résidences accessibles au titre du partenariat :

- Les résidences du CROUS de Versailles concernées par les demandes d'admission de la campagne 2022-2023 au titre du partenariat sont les 13 résidences dites «**conventionnelles**» du **secteur Paris-Saclay** et du **secteur des Haut-de-Bièvres**.
- *NB : Les résidences du CROUS de Versailles intégrées au sein du Guichet unique Paris-Saclay ne sont pas concernées par le partenariat*

La période d'application de la convention:

- Le contingent alloué par le CROUS de Versailles comprend les renouvellements et les admissions du 1^{er} semestre, affectés jusqu'au 31 août 2022.
- Les logements réservés, s'ils demeurent inoccupés le deuxième lundi de septembre 2022, seront repris en gestion par le CROUS de façon définitive pour l'année universitaire entière.

II. Vie étudiante

3. Répartition interne des quotas GUPS et Partenariat CROUS – Périmètre des composantes universitaires (vote)



Répartition interne des quotas de la convention de Partenariat avec le CROUS de Versailles

2. La répartition du quota 2022-2023 de la convention de partenariat

- 520 places (volume équivalent à celui de l'année précédente) réparties à hauteur de :
 - 100 places sur le secteur des Hauts-de-Bièvre et
 - 420 places sur le secteur Paris-Saclay
- un quota supplémentaire de **80 places à destination exclusive des étudiants déplacés d'Ukraine** de l'Université. Ces places sont gérées par la Direction vie étudiante et égalité des chances et par la Direction des relations internationales et européennes.

II. Vie étudiante

3. Répartition interne des quotas GUPS et Partenariat CROUS – Périmètre des composantes universitaires (vote)

Répartition interne des quotas de la convention de Partenariat avec le CROUS de Versailles

2. La répartition du quota 2022-2023 du partenariat avec le CROUS de Versailles (suite)

La méthode de répartition du quota de places a fait l'objet d'un échange avec les référents logement à l'occasion de la Commission logement du vendredi 20 mai 2022.

Les éléments pris en compte pour établir la méthode de répartition :

- Le quota attribué en 2021-2022 par le CROUS de Versailles s'élevait à 520 places et que ce quota n'a pas fait l'objet d'une évolution pour 2022-2023 ;
- La Faculté de Pharmacie a exprimé de nouveaux besoins d'accompagnement des étudiants notamment dans le cadre du déménagement des locaux sur le plateau de Saclay.

=> ce qui a amené la commission logement à revoir la répartition par rapport à l'année précédente

II. Vie étudiante

3. Répartition interne des quotas GUPS et Partenariat CROUS – Périmètre des composantes universitaires (vote)



Répartition interne des quotas de la convention de Partenariat avec le CROUS de Versailles

2. La répartition du quota 2022-2023 du GUPS (suite)

La méthode de répartition appliquée (suite) , cf. délibération pour le détail par composantes :

La méthode de répartition des places est la suivante :

- Pour les quotas répartis en composante en 2021-2022 supérieurs à 50 places : le quota 2022-2023 réparti par composante est déterminé par une diminution de 10 places par rapport à n-1 ;
- Pour les quotas répartis en composante en 2021-2022 compris entre 11 et 50 places : le quota 2022-2023 réparti par composante est déterminé par une diminution de 5 places par rapport à n-1 ;
- Pour les quotas répartis en composante en 2020-2021 inférieurs ou égaux à 10 places : le quota 2021-2022 réparti par composante est déterminé par une reconduction du nombre de places par rapport à n-1 et
- Les places restantes non réparties selon les calculs ci-dessus seront allouées à la Faculté de Pharmacie pour constituer son nombre de places.

II. Vie étudiante

3. Répartition interne des quotas GUPS et Partenariat CROUS – Périmètre des composantes universitaires (vote)

Quota et critères logement 2022-2023	Renouvellements		Admissions de rentrée		Répartition du quota		Historique		
	Quota en renouvellements	Critères	Quota en admissions de rentrée	Période d'accueil	Critères	2022-2023	Ecart avec N-1	2021-2022	2020-2021
Faculté des Sciences	26	Tous les étudiants en continuité d'études (hors ceux inscrits dans le cadre du DU FLE logés pour 1 an et hors doctorants)	110	sept-22	Les étudiants des formations sélectives à recrutement national et dont le lieu de résidence principale est éloigné de l'Île-de-France	136	-10	146	106
				août-22	Les étudiants des formations internationales (type SERP CHERM) avec une arrivée anticipée et un accompagnement au niveau des démarches administratives				
				août-22	Les étudiants bénéficiaires d'une bourse graduate school cordonnée par la faculté				
F2S	5	Tous les étudiants en continuité d'études à l'université	5	sept-22	Les étudiants internationaux dits « freemovers »	10	0	10	6
Faculté de Pharmacie	0	voir DRIE	55	sept-22	Les étudiants ayant de faibles revenus ou rencontrant des difficultés financières et les étudiants ayant leur domicile familial éloigné par rapport à leur lieu d'étude. Les étudiants de 2ème année étant prioritaires.	55	55	0	0
IUT d'Orsay	0	Tous les étudiants apprentis et en DU FLE en continuité d'études à l'université	20	sept-22	Les étudiants en apprentissage	20	-5	25	60
				févr-23	Les étudiants du DU FLE				
Polytech Paris-Saclay	34	Tous les étudiants en continuité d'études à l'université et les étudiants issus du partenariat avec l'HUST	13	sept-22	Les étudiants admis pour la première fois à l'école et les étudiants ayant des problématiques de transport selon la distance entre le lieu de formation et le lieu de vie de l'étudiant	47	-10	57	73
Faculté Jean Monnet	5	Tous les étudiants en continuité d'études à l'université	7	sept-22	Les étudiants en rupture familiale rencontrant des difficultés pour se loger parmi les étudiants inscrits pour la première fois à la faculté et les étudiants doctorants de la faculté.	12	-5	17	16
IUT de Sceaux	1	Tous les étudiants en continuité d'études et notamment ceux des partenariats d'accueil avec la Chine, le Mexique et l'Europe.	6	févr-23	Les étudiants du DU FLE	7	-5	12	9
				août-22	Les étudiants accueillis dans le cadre d'un accord international				
DRIE (hors IDEX)	2	Les étudiants suivis par la DRIE en cotutelle de thèse, les étudiants suivis par la DRIE issus du Taiwan PHD Program, les étudiants suivis par la DRIE issus du CSC arrivés dans leur logement après le 31/12/2021	152	sept-22	Les étudiants en Erasmus Etudes et les étudiants internationaux en double diplômes	154	-10	164	130
				sept-22	Les étudiants suivis dans le cadre de coopérations internationales hors Europe				
				sept-22	Les étudiants en Erasmus Stage				
				sept-22	Les étudiants en cotutelle de thèse				
IDEX	34	Les étudiants bénéficiaires d'une bourse IDEX ou les anciens bénéficiaires d'une bourse IDEX en continuité d'études à l'université.	42	sept-22	Les étudiants boursiers IDEX (M1, M2 et doctorants).	76	-10	86	100
IUT de Cachan	0	Non concerné	3	févr-23	Les étudiants du DU FLE	3	0	3	0
Faculté de Médecine	0	voir DRIE	0		Voir DRIE	0	0	0	0
Total	107		413			520	0	520	500



Répartition interne des quotas du Guichet Unique Paris-Saclay (GUPS)

1. Le périmètre d'application du quota

Les établissements concernés :

Les établissements partenaires du Guichet unique Paris-Saclay sont les établissements éligibles aux places prioritaires référencées au niveau du GUPS. Ces établissements sont au nombre de 14 parmi :

- Pour l'Université Paris-Saclay : AgroParisTech (Palaiseau), Centrale Supélec (Gif-sur-Yvette), l'ENS Paris-Saclay (Gif-sur-Yvette), l'IOGS (Palaiseau), l'IUT d'Orsay (Orsay plateau), Polytech Paris-Saclay (Orsay plateau), la Faculté de Pharmacie (Orsay plateau), la Faculté des Sciences d'Orsay (Orsay vallée), la Faculté des Sciences du Sport (Orsay vallée) et la Faculté Droit, Economie et Gestion Jean Monnet (Orsay vallée)
- Pour l'Institut Polytechnique de Paris : L'ENSAE (Palaiseau), l'ENSTA Paris (Palaiseau), Télécom Paris (Palaiseau) et l'Ecole Polytechnique (Palaiseau)



Répartition interne des quotas du [Guichet Unique Paris-Saclay](#)

1. Le périmètre d'application du quota (suite)

Les étudiants ciblés des composantes universitaires du campus d'Orsay :

- Pour les renouvellements : Seuls les étudiants logés en résidence du CROUS de Versailles intégrées au dispositif du GUPS sont concernés par une demande de renouvellement sous quota. Les demandes formulées par les étudiants et gérées par le GUPS sont validées par les référents logement des composantes universitaires d'Orsay sur base des critères de renouvellement votés en CFVU du 14 mars 2022.
- Pour les admissions : Les étudiants des composantes du campus d'Orsay peuvent librement déposer une candidature au niveau de la plateforme du GUPS : <https://logement.campus-paris-saclay.fr/>. Les demandes sont analysées par la DVEEC de l'Université Paris-Saclay et sont validées sur base des critères d'admission votés en CFVU du 19 avril 2022.



Répartition interne des quotas du [Guichet Unique Paris-Saclay](#)

1. Le périmètre d'application du quota (suite)

Les bailleurs concernés & l'assiette de logements disponibles intégrés au GUPS pour 2022-2023 :

- Le dispositif du GUPS intègre des logements des résidences étudiantes situées à proximité des campus du plateau de Saclay. Les bailleurs concernés sont les suivants : Twenty Campus Sergic, Césal, All Suites Pichet, le CROUS de Versailles, Kley, ARPEJ, ALJT, Ecla Campus et Uxco group.
- Pour l'année 2022-2023, la Vice-présidente vie universitaire de l'Université Paris-Saclay, la Direction de la Direction vie étudiante et égalité des chances de l'Université Paris-Saclay et le Secrétaire général de l'école Télécom Paris ont interrogé les bailleurs pour la constitution de l'assiette de logements pour cette nouvelle campagne.

Celle-ci est en cours de consolidation et sera évolutive durant la campagne. Néanmoins, l'assiette théorique (même quota que l'année dernière + 2 nouvelles résidences) est de **1 967 places**



Répartition interne des quotas du [Guichet Unique Paris-Saclay](#)

1. Le périmètre d'application du quota (suite)

La période d'application du quota :

- Toute demande de logement formulée à **partir du 24 juin jusqu'au 15 septembre 2022** est soumise à la validation de l'établissement d'inscription selon ses propres critères. Cette période est dite de « réservation » où s'appliquent les quotas prioritaires répartis selon les établissements et opposables aux bailleurs.
- *(NB : la date d'ouverture de la campagne est renseignée sous réserve de modification)*



Répartition interne des quotas du [Guichet Unique Paris-Saclay](#)

2. La répartition du quota 2022-2023 du GUPS

La méthode appliquée au niveau des établissements partenaires du GUPS

Plusieurs principes sont retenus pour la détermination des quotas :

- Le calcul se base sur les besoins prioritaires exprimés par les établissements et sur l'état des places disponibles au titre de la campagne
- Un taux de réponse aux besoins est appliqué pour chaque établissement pour déterminer les quotas. Ce taux est appliqué de manière homogène aux établissements et prend en compte des spécificités pour 3 d'entre eux à savoir :
 - **Un taux général établi à 44% des besoins** puis spécifiquement
 - Pour CentraleSupélec, il est appliqué un taux de 2% qui prend en compte la relation de partenariat de réservation de logement avec l'association Césal ;
 - Pour l'IOGS, il est appliqué un taux de 50% afin de corriger les affectations réalisées en sous nombre l'année précédente ;
 - Pour l'ENSA, il est appliqué un taux de 50% pour corriger les besoins prioritaires qui n'avaient pas pu être mis à jour auparavant.



Répartition interne des quotas du [Guichet Unique Paris-Saclay](#)

2. La répartition du quota 2022-2023 du GUPS (suite)

Pour les composantes universitaires du campus d'Orsay :

La méthode de répartition du quota de places pour les composantes universitaires du campus d'Orsay de l'Université Paris-Saclay a fait l'objet d'un échange avec les référents logement des composantes à l'occasion de la Commission logement du 20/05/2022. Elle a ensuite fait l'objet d'une présentation en réunion des DGS de l'Université Paris-Saclay (périmètre large) en date du 25/05/2022.

Les éléments pris en compte pour établir la méthode de répartition :

- La répartition du quota dépend de l'assiette de logement disponibles remontée par les bailleurs qui se base sur une estimation arrêtée au 14/06/2022 et qui est en cours d'évolution ;
- La répartition interne pour les composantes universitaires du campus d'Orsay dépend de la répartition appliquée au niveau des établissements partenaires du GUPS ;
- Le quota attribué en 2021-2022 pour les composantes universitaires d'Orsay s'élevait à 255 places (au 02/06/2021) et que le quota 2022-2023 prévoit une évolution de +75 places ;
- **La Faculté de Pharmacie a exprimé de nouveaux besoins notamment dans le cadre du déménagement des locaux sur le plateau de Saclay (nomination d'un référent logement de la composante).**

II. Vie étudiante

3. Répartition interne des quotas GUPS et Partenariat CROUS – Périmètre des composantes universitaires (vote)

Répartition interne des quotas du [Guichet Unique Paris-Saclay](#)

2. La répartition du quota 2022-2023 du GUPS (suite)

La méthode appliquée pour les composantes universitaires du campus d'Orsay :

- La méthode de répartition théorique de ces places est la suivante : les quotas répartis en 2021-2022 sont augmentés de 2 places pour chaque composante. Les places restantes du quota global attribué pour 2022-2023 seront allouées à la Faculté de Pharmacie pour constituer son quota 2022-2023.
- **A noter** : Si l'assiette totale de logements disponibles remontés dans le GUPS est différente du prévisionnel de 1 967 lits, une variation proportionnelle des quotas ici présentés sera à établir. *Par exemple, si l'assiette globale définitive propose une variation de +10% par rapport aux 1 967 places prévisionnelles alors les quotas répartis au niveau de l'ensemble des établissements constateront la même variation de +10%. En sachant que cette variation peut également être négative.*

II. Vie étudiante

3. Répartition interne des quotas GUPS et Partenariat CROUS – Périmètre des composantes universitaires (vote)

Quotas et critères	Renouvellements		Admissions jusqu'au 15 septembre 2022		Répartition du quota		Historique des répartitions			
	Quota en renouvellements	Critères	Quota en admissions de rentrée	Critères	2022-2023	Ecart avec N-1	2021-2022	2020-2021	2019-2020	2018-2019
Faculté des Sciences d'Orsay	52	La continuité d'études dans un même cycle (cycle licence ou cycle master) des étudiants au sein d'une composante universitaire du campus d'Orsay (Hors doctorants).	24	Les 1ères demandes des étudiants dits « Franciliens »	118	+2	116	118	181	54
			21	Les 1ères demandes des étudiants dits « Provinciaux »						
			21	Les 1ères demandes des étudiants dits « Internationaux »						
Faculté des sciences du sport	9	La continuité d'études des étudiants au sein d'une composante universitaire du campus d'Orsay	20	Les premières demandes des étudiants admis pour la première fois à la faculté (tous niveaux de formations confondus).	29	+2	27	28	17	15
IUT d'Orsay	23	La continuité d'études des étudiants au sein d'une composante universitaire du campus d'Orsay	28	Les premières demandes des étudiants en 1ère année d'étude à l'IUT.	51	+2	49	51	83	69
Polytech Paris-Saclay	27	La continuité d'études tous cycles compris des étudiants au sein d'une composante universitaire du campus d'Orsay	19	Les premières demandes des étudiants admis en 1ère et 2ème année du cycle préparatoire : Parcours des écoles d'ingénieurs Polytech (PeiP) et les premières demandes des étudiants admis en 3ème année du cycle ingénieur de Polytech Paris-Saclay	46	+2	44	45	46	36
Faculté Jean Monnet (Orsay)	12	La continuité d'études tous cycles compris des étudiants et des doctorants du campus d'Orsay au sein d'une composante universitaire du campus d'Orsay	9	Les premières demandes des étudiants inscrits pour la première fois à la Faculté Jean Monnet du campus d'Orsay (tous niveaux de formation confondus).	21	+2	19	20	30	15
Faculté de Pharmacie	0	Non concerné	65	Les premières demandes des étudiants admis en 2ème année dont le lieu d'habitation est le plus éloigné par rapport au lieu de formation. L'analyse de l'éloignement sera réalisée toutes les 2 semaines à partir de la date de début de la période de réservation	65	+65	0	0	0	0
Totaux	123		150		330	+75	255	262	357	189



Délibération

Approbation de la répartition interne des quotas de logements du dispositif « Guichet Unique Paris-Saclay » et du partenariat Crous de Versailles pour l'année universitaire 2022-2023

Article premier : **Approuve** les propositions de répartition des quotas pour les logements du dispositif « Guichet Unique Paris-Saclay » au titre des composantes universitaires du campus d'Orsay, telles que présentées en séances et annexées à la délibération.

Article 2 : **Approuve** les propositions de répartition des quotas pour les logements du partenariat Crous de Versailles , au titre des composantes universitaires et des étudiants suivis par la Direction des Relations Internationales et Européennes pour l'ensemble des établissements, telles que présentées en séances et annexées à la délibération.

Pour vote

II. Vie étudiante

4. Budget rectificatif de la programmation CVEC 2022 (Vote)



- La commission CVEC du 22 mars 2022 a donné un avis favorable au budget rectificatif de la CVEC présenté ci-dessous.
- Anticipant une réduction d'activité, la DRIE a souhaité diminuer sa programmation de 10 000 € en fonctionnement et 2 545€ en masse salariale
 - La Diagonale a souhaité augmenter sa programmation de 40 000 €
 - La DVEEC a souhaité opérer un jeu d'écriture concernant les budgets FSDIE AMII et FSDIE Projet pour mieux consommer les crédits CVEC des années antérieures. Cela ne modifie pas le montant de ces budgets votés au budget initial (300 000 € pour le FSDIE AMII et 350 000 € pour le FSDIE Projet).
 - Annulation du projet d'évènements Inter-associations étudiantes porté par l'établissement
 - Diminution de 40 000 € de budget ASIU (13 550 € dépensés soit 9% d'exécution du budget fin juin)
 - Augmentation de 40 000 € du budget des Appels à Projet CVEC

Budget 2023 – BI + BR

Direction	Désignation	Axes	Fonctionnement	Investissement	Personnel	Montant total
	AAP CVEC		120 000 €	120 000€	0 €	240 000 €
DVEEC	Poste de coordinateur CVEC	Accueil étudiant			40 000 €	40 000 €
DVEEC	FSDIE AMII	Action sociale	300 000 €			300 000 €
DVEEC	FSDIE ASIU	Action sociale	110 000 €			110 000 €
DVEEC	FSDIE Projets	Initiative étudiante	350 000 €			350 000 €
DVEEC	Charte des associations	Initiative étudiante	40 000 €			40 000 €
DRIE	Accueil des étudiants internationaux	Accueil étudiant	5 500 €		32 955 €	38 455 €
DIAGONALE	Ateliers artistiques et culturels	Culture et artistique	67 000 €		5 000 €	72 000 €
SUAPS	Sport	Sport	181 000 €	15 000 €	80 000 €	276 000 €
SSU	Santé et prévention	Prévention et éducation à la santé			414 000 €	414 000 €
DIBISO	Projet Rénovation Accueil BU Orsay	Accueil étudiant		50 000 €		50 000 €
Total			1 193 500 €	115 000 €	621 945 €	1 930 445 €

II. Vie étudiante

5. Appels à projet CVEC (vote)



Suite à la troisième campagne d'Appel à Projet CVEC, **7 projets ont été déposés et examinés par la commission du 21 juin 2022**. 7 ont reçu un avis favorable de la commission, Ces projets sont positionnés sur 4 des 5 axes d'utilisation de la CVEC prévus par la circulaire du 21 mars 2019 pour un total de **185 310 €**

Direction/co mposante	Nom projet	Axe CVEC	Fonctionnement	Investissement	Masse salariale	Total CVEC	Avis de la commission
JFR Sciences	Aménagement de 2 lieux de vie pour les étudiants au bat 336 UFR Sciences	Accueil étudiant	- €	40 107 €	- €	40 107 €	Favorable
IUT de Cachan	Création de 2 terrains de pétanque et acquisition du matériel adapté	Sport	945 €	5 139 €	- €	6 084 €	Favorable pour partie
SSU	Premiers Secours en Santé Mentale	Prévention et éducation à la santé	30 000,00 €	- €	- €	30 000 €	Favorable
SUAPS	Transformation d'un terrain de tennis en 3 terrains de Padel Tennis ; Eclairage de l'ensemble (Tennis + Padel Tennis) ; Système de réservation	Sport	- €	70 000€	- €	70 000 €	Favorable
DIBISO	Réaménagement BU de Sceaux	Accueil étudiant	7 200 €	3 780 €	- €	10 980 €	Favorable
DIBISO	Fêtons les 60 ans de la BU Orsay	Culture et artistique	12 000 €	- €	- €	12 000 €	Favorable
SSU	Prévention des risques festifs : mise à disposition de capuchons antidrogue à l'Université Paris-Saclay	Prévention et éducation à la santé	11 000 €	- €	- €	11 000 €	Favorable
Total			61 145 €	119 026€	- €	180 171 €	



- **Création d'un pôle solidaire** du campus Orsay-Vallée – Bâtiment 237 :
 - Rénovation du bâtiment par l'association CARITAS, installation d'un hébergement d'urgence pour les demandeurs d'Asile (cet été),
 - Installation de l'AGORAé Paris-Saclay dans le bâtiment,
 - Partenariat avec les Restos du cœur. La première distribution a eu lieu le 23 mars 2022 au sein du bâtiment 237 avec un nombre d'inscrits de 13 étudiants. Le 16 juin 2022, le nombre d'inscrits et bénéficiaires est de 225. Pour la période estivale, les Restos du Cœur arrêteront les distributions, pour les reprendre ensuite le 8 septembre 2022.
 - Partenariat avec l'Ordre de Malte (Food truck social) qui a débuté ses diners tests partagés le 14 juin 2022 au bâtiment 237, le nombre d'étudiants inscrits était de 8. Dispositif relancé en septembre en fonction du bilan qui sera réalisé le 27/06 avec le partenaire
 - Un nouveau partenariat est à l'étude avec Emmaüs



- 48 projets présentés à la commission FSDIE Projets
- Le montant total attribué : 64842€
(montant total sollicité : 75925€)
- 40 avis « favorables » pour un montant total de 55482€
- 4 avis « favorables sous réserve » (finaliser l'enregistrement ou demander la validation du service communication) pour un montant total de 9360€
- 2 avis «à revoir» : Absence de devis, Afficher le logo de l'Université sur le T-Shirt
- 2 avis «défavorable» : Aucune modification apportée depuis le premier avis



UPSaclay (Département informatique de l'UFR Sciences) verse à l'association MIAGE la somme de trois mille euros (3 000 €).

Cette somme est destinée exclusivement à:

- Animer et promouvoir la vie étudiante au sein de la filière MIAGE d'Orsay, environ 180 étudiants, notamment l'organisation d'un gala pour les diplômés 2021 ;
- Promouvoir le diplôme MIAGE auprès des futurs étudiants, des institutions et du monde professionnel, en participant par exemple aux différentes Journées portes ouvertes ;
- Contribuer au développement de toute action permettant de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants en MIAGE à Paris-Saclay ;
- Développer des liens, des échanges et relations au sein du réseau national des BDE des MIAGE et de l'association MIAGE Connection.

1. AVANT LEUR ARRIVÉE

Juillet et
Août 2022

PRÉ-ACCUEIL à distance des primo-arrivant.es à l'UPSaclay via :

- L'envoi d'un **questionnaire** Sphinx pour informer d'offres et services de l'UPSaclay
Thématiques : logement, santé, aides sociales et matérielles, restauration, ...
- Des **appels aléatoires** pour informer sur des dispositifs étudiants
- Des **appels de suivi** si besoin

✓ Phoneurs/Phoneuses Soutien Vie étudiante

2. À LEUR ARRIVÉE

Fin août –
Mi- Décembre
2022

ACCUEIL ET INTÉGRATION des étudiant.es à la rentrée universitaire 2022 - 2023

- Accueil, information et orientation vers les dispositifs, offres et services de l'UPSaclay

Modalités : permanences (local/bureau), ligne téléphonique et courriel générique par composante/direction

✓ Soutiens Vie étudiante - *au sein des composantes*

Accueil de proximité, information généraliste

✓ Ambassadeurs/Ambassadrices – *au sein des directions des services centraux*

Information spécialisée dans un domaine : logement/aides sociales, vie associative, santé, handicap, relations internationales et égalité/diversité

université
PARIS-SACLAY

Merci à toutes et tous